



**PRIX D'ABONNEMENT**

Franco pour la Suisse

Un an Fr. 16.—  
Six mois Fr. 8.4  
Trois mois Fr. 4.2

Pour l'Étranger:

Un an Fr. 56.— Six mois Fr. 28.—  
Trois mois Fr. 14.— Un mois Fr. 5.—

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct.

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

**PRIX DES ANNONCES**

à Chaux-de-Fonds 20 ct. la ligne (minimum Fr. 2.—)  
Canton de Neuchâtel et Jura bernois 25 ct. la ligne suisse 30 ct. la ligne étranger 40 ct. la ligne (minimum 10 lignes)  
Réclames Fr. 1.50 la ligne

Régie ex-régionale Annonces Suisses S. A. Bienne et succursales.

## L'aviation dans les Montagnes neuchâtelaises

# Inauguration du service régulier Bâle-La Chaux-de-Fonds



La limousine Fokker pilotée par l'aviateur Niffenegger



Le premier courrier postal expédié par avion

La Chaux-de-Fonds, le 19 mai.

Les services aériens inaugurés lundi sur le terrain des Eplatures auront peut-être été décevants dans leurs premiers débuts, du fait de la température déplorable qui règne actuellement en Europe. Mais il est certain que cette mauvaise période de brume, de pluie et de neige franchie, les voyages aériens se poursuivront quotidiennement entre les deux cités montagnarde et rhénane, pour le plus grand bien de toute la région horlogère en particulier. Hier, l'avion qui devait venir atterrir à l'heure

fixée sur notre place d'atterrissage dut rebrousser chemin et faire demi-tour. La nappe de brouillard s'étendant sur le Jura l'eût contraint, comme pour le service Bâle-Thoune et Bâle-Mannheim, à voler à dix mètres à peine au-dessus des sapins. Il est à espérer qu'aujourd'hui l'avion arrivera sans encombre trois quarts d'heure après son départ du Sternfeld. Le courrier d'Allemagne sera transporté aussitôt à La Chaux-de-Fonds et au Locle et distribué, comme nous l'avons dit déjà, avec un gain de plus de quatre heures sur la situation ancienne.

L'avion reprendra le courrier et les passagers de La Chaux-de-Fonds à destination de Paris-Londres ou de Mannheim-Amsterdam, avec bifurcations sur Hambourg-Brême-Copenhague ou Stuttgart-Nuremberg-Leipzig-Berlin. Comme on sait, tous les envois en service suisse sont effectués sans surtaxe de navigation aérienne. La surtaxe n'avait été imposée que pour le courrier du 15 mai. Quant aux surtaxes pour l'étranger, les bureaux postaux renseignent sur leur montant.

Les lecteurs de l'« Impartial » éprouveront cer-

tainement du plaisir à considérer les instantanés pris par M. Tièche pendant la cérémonie d'inauguration. Ces photos les conviendront que la limousine Fokker est un oiseau d'envergure considérable et que la place n'y manque pas pour loger soit des passagers, soit un courrier postal imposant, soit même tous les deux, et le plus confortablement du monde...

Notre confrère la « Feuille d'Avis des Montagnes » a raconté une anecdote amusante que nous résumons ici, à propos de l'inauguration des services aériens placés sous l'égide de la devise :

## L'affaire Devallonné

Divers journaux ayant relevé le fait que l'opinion publique demandait à être renseignée sur l'affaire Devallonné, nous publions le communiqué suivant que nous recevons de source sûre :

Le 6 août 1919, entre 7 et 8 heures du matin, immédiatement après le passage d'un train, des employés C. F. F. relevaient sur la voie ferrée, entre Ependes et Yverdon, le cadavre de Henri Muller, domestique de campagne à Pailly. L'enquête instruite lors de la levée du cadavre conclut, sur la base d'un rapport médico-légal, à un suicide.

Le 22 février 1926, le nommé Ulrich Meier, à Yverdon, âgé de 77 ans, fit une dénonciation en la forme régulière contre Emile Devallonné, écarisseur à Yverdon. Meier déclara avoir vu Devallonné le 6 août, entre 7 et 8 heures du matin, déboucher du chemin qui longe le bâtiment Devallonné et traverser le chemin qui suit la voie ferrée en traînant après lui un corps inanimé. Meier déclara que Devallonné l'aperçut et que, très « ennuyé » (dit Meier) de sa présence Devallonné traversa la haie qui borde la voie et suivit cette voie dans la direction d'Ependes, traînant toujours son fardeau. Meier suppose que Devallonné posa le cadavre sur un rail pour faire croire à un suicide. Meier déclare en outre que, comme il travaillait près de l'immeuble Devallonné, il entendit par une fenêtre ouverte Devallonné s'entretenir avec sa femme de cette affaire quelques instants après le passage du train.

Ensuite de cette dénonciation, les époux Devallonné furent arrêtés. L'un et l'autre protestèrent de leur innocence. Le 12 mars 1926, le Juge de Paix décida, d'accord avec le Parquet du Procureur Général, de soumettre le dénonciateur Meier à une expertise médicale : en cas de doute sur l'intégrité mentale de Meier, les époux Devallonné devaient être remis immédiatement en liberté. Le premier médecin qui examina Meier le déclara sain d'esprit. Mais après quelques jours, ayant obtenu divers renseignements sur la personne de Meier, le médecin modifia son rapport, en précisant que Meier pouvait être atteint d'un délire systématique de la persécution et proposa de soumettre ce dernier à l'examen d'un spécialiste. Le Juge mit alors le dénonciateur Meier en observation à Cery. Le rapport dressé par M. le Dr Présig, médecin de cet établissement, conclut en disant que « Meier est sénile, qu'il est fortement sus-



L'embarquement des sacs dans le fourgon arrière de la limousine aérienne

« L'avion sortira notre région de son isolement. Un excellent Loclois, qui s'était souvenu vendredi soir que c'était samedi l'anniversaire de sa belle-mère qui habite Zurich, se flatta de lui faire parvenir à temps son paquet — il s'entend que c'était un aimable colis d'anniversaire — par le moyen ultra-rapide de l'avion. Aussitôt dit, aussitôt fait. Le gendre consignait donc le soir même son envoi à destination de Zurich par voie aérienne. Mais quelle ne fut pas sa terreur d'apprendre, dans la soirée de samedi, que l'envoi attendait patiemment à La Chaux-de-Fonds, en nombreuse compagnie d'ailleurs, que l'avion voulait bien venir le chercher. Pitoyables comme ils

le sont tous à de pareilles infortunes, les postiers de La Chaux-de-Fonds s'empressèrent de donner satisfaction au gendre malheureux en acheminant son colis par express, et cette fois, par le train. Et le dit colis arriva enfin à bon port le lundi matin, avec quarante-huit heures de retard sur l'anniversaire de belle-maman... Heureusement, nous assure la « Feuille d'Avis des Montagnes », que comme il y a encore de bons gendres, il y a encore d'excellentes belles-mères ! Cette dernière n'en aura pas voulu à notre Loclois d'un retard qui peut être à juste titre mis sur le dos du mauvais temps... P. B.

pect de faux souvenirs et qu'il a fait des interprétations délirantes ».

Le rapport du Dr Présig date du 20 avril. Le 11 avril Emile Devallonné s'était suicidé dans sa prison.

Ensuite du décès d'Emile Devallonné, l'enquête instruite contre lui fut clôturée. En ce qui concerne Mme Devallonné, l'enquête s'est terminée par une ordonnance de non-lieu. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

ment convaincant car, en arrivant à Southampton, 74 passagers s'étaient fiancés durant la traversée.

L'histoire de ces 37 couples fait en ce moment grand bruit en Angleterre et on rapporte que nombre de jeunes filles, désireuses de trouver un mari, supplient en ce moment leurs parents de leur faire faire un voyage à bord de l'« Empress of Scotland ».

Il ne reste qu'à souhaiter qu'un nombre égal de jeunes gens en fasse autant...



Sous le titre « Le fisc qui tue », les journaux publient un extrait de la Feuille officielle suisse du Commerce, qui ne manque pas d'intérêt. Cet organe annonce, en effet, pour le 23 mai prochain, la convocation dans la salle du tribunal de Martigny-Ville d'une assemblée générale d'actionnaires ayant pour but « la dissolution de la société, nécessité par des impositions si élevées qu'elles en rendent la continuation impossible ». (Il s'agit d'une société exploitant une carrière.)

N'est-ce pas là un signe infaillible de la misère des temps ?

Il rappelle l'avis paru, il y a quelques années, dans la « Feuille officielle du Jura », avis que Margillac avait relevé dans une Note :

« Par suite de l'augmentation continuelle des impôts paroissiaux, M. et Mme X., à Damvant, avisent leurs amis et connaissances qu'ils se sont retirés de l'Eglise. »

Ainsi, il y a quelques années, les malheureux contribuables n'hésitaient pas à se brouiller officiellement avec le bon Dieu pour échapper à des impôts devenus trop lourds. Maintenant, ils vont jusqu'à renoncer à exploiter une industrie et à faire rouler un commerce autrefois florissant, parce que, soi-disant, ça n'en vaut plus la peine : « Le fisc, disent-ils, ronger tout ».

Il y a longtemps que nous prévoyons ces choses-là. Après avoir privé les gens du luxe, puis du nécessaire, l'impôt finit par les dépouiller de l'indispensable. Il était forcé qu'après nous avoir tondu jusqu'à l'os, Sa Majesté le fisc en vint à réclamer notre peau.

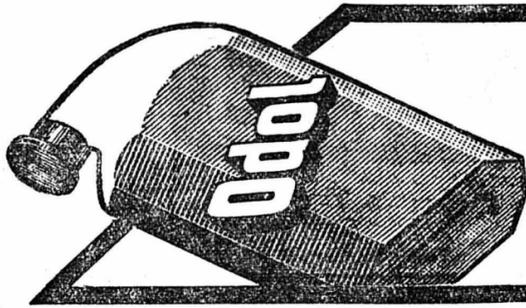
Le père Piquerez.

## ÉCHOS

### Le transatlantique matrimonial

Le vapeur canadien « Empress of Scotland » vient de battre, au cours de sa dernière traversée, un record d'un nouveau genre.

Parmi les 400 voyageurs qui se trouvaient à bord, on comptait sept jeunes ménages effectuant leur voyage de noces. Et il faut croire que le spectacle de leur bonheur fut extraordinaire-



L'ODOL n'est pas une eau dentifrice dans le sens ordinaire du mot. L'ODOL représente un extrait d'eau dentifrice, de sorte que quelques gouttes d'ODOL dans un verre rempli d'eau sont suffisantes, tandis que les autres eaux dentifrices exigent une quantité trois ou même quatre fois plus grande. En faisant vos achats, réfléchissez bien aux faits suivants: L'ODOL est l'eau dentifrice le meilleur marché du monde. L'ODOL vous aidera à faire des économies. Aux temps qui courent, chacun doit faire des économies. Avant tout, n'oubliez pas: l'eau dentifrice la plus efficace et la plus économique dans le monde entier est — l'ODOL.

**Aujourd'hui à l'ASTORIA**  
**Débuts**  
 de l'Orchestre Viennois „Daniello“  
 5 Musiciens  
 Après-midi FETE pour les ENFANTS  
 Distribution de ballons 9892  
**Demain Jeudi Danse**  
 2 Orchestres  
 Se recommande, Walter ULRICH.

**Société des Grandes Conférences**  
**Jeudi 20 Mai 1926**  
**à la Grande Salle Communale**  
 dès 20<sup>h</sup> 12 heures  
**CONFERENCE de M. le Dr Ed. Bertholet**  
 lauréat de l'Université de Lausanne, sur le sujet:  
**LUCIDITÉ ET INTUITION**  
 (Le fluide des magnétiseurs et les pouvoirs des guérisseurs)  
**Projections lumineuses**  
 Entrée 50 centimes: Billets à l'avance à la librairie Coopérative, et le soir, à l'entrée de la salle. 9873

**CLINIQUE**  
 DES 20285  
**Plumes - Réservoir**  
 Bon Fonctionnement  
**RÉTABLI**  
**PAPETERIE WILLE**

**Sertisseur ou Sertisseuse**  
 JH-40176-L 9714  
 très capable, sérieux, pouvant remplir les fonctions de CHEF et s'intéresser pour 6000.— Fr. demandé. Pressant. — Ecrire sous chiffre B. 3949 X., à Publicitas, Genève.

**Richelieu**  
 VERNIS  
 la qualité, forme élégante. 25.80  
 9734 No. 36-42  
**Kurth & C<sup>e</sup>**  
 - Nouvelle -  
 Cordonnerie  
 Rue de la Balance 2 La Chaux-de-Fonds

**Machines à écrire**  
 A vendre d'occasion 3 machines à écrire. — S'adresser rue Daniel-Jeanrichard 44, au 1er étage. 9881

**Automobilistes ! Attention !**  
 Qui s'intéresserait financièrement, à l'exploitation en commun d'un Garage, avec atelier de réparations, à fonder avec mécanicien expérimenté dans la partie automobile. — Offres écrites, sous chiffre, X. R. 9887, au bureau de l'IMPARTIAL. 9887

On demande, pour entrée au plus vite, 9891  
**Jeunes filles**  
 de 15 à 17 ans, comme  
**aides-vendeuses**  
 et jeune homme, de 17 à 20 ans, comme  
**aide-magasinier**  
 Offres écrites et détaillées, avec références, à Case Postale 10408.

**ALLEMAGNE**  
 Négociant - Horloger  
 demande offres  
 en mouvements 8<sup>1/2</sup> - 9 lignes, ancre et cylindre, qualités bonne et moyenne. — Offres écrites à M. Rudolf Mosse, sous chiffre F. R. C. 324, Francfort s/M. (Allemagne). J.H. 21274 z. 9809

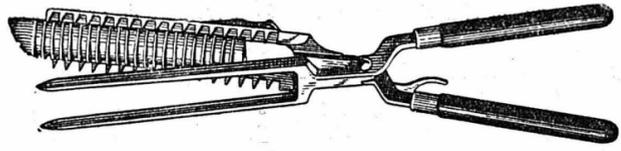
**Si vous souffrez**  
 de maux de tête, migraines, névralgies, rhumatismes, maux de dents, règles douloureuses, ou de n'importe quelles douleurs, prenez les  
**POUDRES**  
**OMÉGA**  
 remède des plus efficaces et supporté par l'estomac le plus délicat. 3455  
 Boîtes à fr. 2.— et poudres d'essai à 25 cent. dans toutes les pharmacies.  
 Dépôt général:  
**Pharmacies Réunies**  
 La Chaux-de-Fonds

**Pension**  
 Mme Richard, à Etoy, reçoit demoiselles pour séjour, 5.50 fr. par jour. 9710  
 Le Corricide Bourquin, le plus ancien, reste le meilleur. Seulement à la Pharmacie Bourquin. Prix, 1.25.

**ON DEMANDE**  
**UN OPERATEUR**  
 pour Typographe  
 PLACE STABLE  
 Faire offres au bureau du journal La Dépêche Républicaine, 50, rue Bersot, Besançon. 9709

**Le Tonique Tolédo**  
 se trouve à la 7849  
 Pharmacie BOURQUIN  
**On demande**  
**Sténo - dactylo**  
 jeune homme ou jeune fille, au courant des travaux de bureau et classement. Jolie écriture exigée. — Se présenter avec certificats originaux au Royal Office, Bureau Moderne A., rue de la Serre 62, eudi 20 courant, de 11 heures à 12<sup>1/2</sup> heures. Débutants, s'abstenir. 9737

**REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE**  
 XXI<sup>me</sup> année  
 ABONNEMENTS  
 1 an . . . Fr. 10.—  
 6 mois . . . 5.50  
 Numéros-spécimens gratuits  
 On s'abonne à toute époque  
 Compte de chèques postaux N° IV b. 528  
 Téléphones 11.55 et 3.95  
 Parait le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois à LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) MÉTROPOLE DE L'HORLOGERIE  
 PÉRIODIQUE abondamment et soigneusement illustré, la REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE est l'organe d'information par excellence pour tout ce qui touche à la branche de l'horlogerie, à la mécanique, à la bijouterie et aux branches annexes. Publie toutes les nouveautés intéressantes, brevets d'inventions, etc., etc.  
 Administration: La Chaux-de-Fonds (Suisse)

  
 Avec ce fer vous faites vous même les belles  
**Ondulations Marcel**  
 Ondule automatiquement. Prix: Fr. 7.50  
**Parfumerie DUMONT**  
 S. E. N. et J. 5 % 5495 On fait envoi au dehors contre remboursement,

**L'IMPARTIAL**  
 Nous avons l'avantage d'informer nos Clients d'annonces et la population du Quartier de l'Ouest, que nous avons ouvert  
**64, Rue Léopold-Robert, 64**  
 TÉLÉPHONE 25.94  
 une Succursale qui reçoit toutes annonces et leur assure la plus grande célérité d'exécution. 22971  
**Or, Argent, Platine**  
 Hochreutiner & Robert S.A. — 40, Serre, 40 — Achète et fond DECHETS à toute nature, aux meilleures conditions. P20636C 408  
**Réparations de meubles,** passages de plans, assés d'emballages. — Edouard Gräber, rue Léopold-Robert 120. Télé. 7.98. 8970

Etude Jules-F. JACOT, notaire, Le Locle  
**Nouvelle et Seconde Enchère**  
 de la  
**Propriété Hôtel-Pension du Château des Frètes**  
 près les Brenets  
 Les héritiers de Madame Anna-Maria SCHEURER née Schori, exposent en vente en seconde enchère, par le ministère du Notaire soussigné, la propriété du Château des Frètes, territoires des Brenets et du Locle. Surface totale, 390,000 m<sup>2</sup> environ 145 poses neuchâtelaises. P18011Le 9688  
 Le mobilier et l'agencement de l'Hôtel seront cédés à l'acquéreur suivant inventaire détaillé estimatif à disposition. Le domaine rural est loué. L'exploitation de l'hôtel-pension peut être reprise immédiatement. Bonne clientèle. Le bâtiment contenant de vastes et beaux locaux et 15 chambres peut être affecté à tout autre but. Séjour des plus agréables. Vue étendue. Beaux ombrages. Forêts de sapins en pleine valeur, exploitables. Station du régional Brenets-Le Locle. Promenades variées. Proximité du Doubs, Air salubre.  
 Cette seconde enchère aura lieu à l'Hôtel-pension des Frètes, le lundi 31 mai dès 14 heures, (2 h. après-midi).  
 Les amateurs sont priés de se rencontrer au lieu, jour et heure sus-dits. Pour visiter ils peuvent s'adresser à l'Hôtel-pension et pour tous renseignements en l'Etude du soussigné.  
 Les vendeurs seraient disposés à traiter de gré à gré avant l'enchère.  
 Jules-F. JACOT, Notaire, Banque 2, Le Locle.

**A vendre**  
 pour cause de construction nouvelle, 5003  
**Bâtiment de Fabrique**  
 ayant servi comme Usine mécanique. Construction solide se prêtant favorablement à l'installation de n'importe quelle fabrication de la branche horlogère. P1885 U  
 Prix de vente très favorable, comprenant les Transmissions, moteurs électriques, établis, vestiaires pour environ 40 ouvriers. Chauffage central. Parterre 105 m<sup>2</sup>, Premier étage 105 m<sup>2</sup>, Bureaux 30 m<sup>2</sup>. — Demander offres et renseignements à la Maison Henri HAUSER S. A., Fabrique de Machines de précision, BIENNE 7.

**GOLLIEZ**  
**COGNAC FERRUGINEUX**  
 Fortifiant pour combattre. Anémie, pâles couleurs, manque d'appétit etc. 4.- & 8.-  
**SIROP DE BROU DE NOIX**  
 Dépuratif employé avec succès contre l'impureté du sang, boutons, dartres, etc. 4.- & 7.50  
**ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES**  
 Indifférent contre. Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, éourdissements etc. appréciée des militaires et touristes. 2.- & 3.50  
 Toutes pharmacies et pharmacie GOLLIEZ à MORAT  
 Exigez le nom GOLLIEZ et la marque „DEUX PALMIERS“  
 JH-4708-X 204 33

**Commerce International de fourrures**  
**SCHMID FILS**  
 Fourreurs - NEUCHÂTEL  
 Alito 9.53 Maison fondée en 1870 Alito 9.53  
 Conservation des fourrures pendant l'été (Assurances et toutes garanties)  
 Commandes, transformations et réparations aux prix d'été  
 J H 4211 J 966  
**Menus de luxe et ordinaires.** Imprimerie COURVOISIER  
 Exécution rapide et Livraison à prix modérés.

## Grand Conseil

(De notre envoi spécial)

Séance du mardi 18 mai, à 8 heures et demie,  
au Château de Neuchâtel

Présidence de M. Henri Berthoud, président.

### Les comptes et la gestion de 1925

#### Département de police

M. Paul Graber demande des explications au sujet du déplacement d'un gendarme, l'appointé Pierrehumbert, des Ponts-de-Martel. Ce dernier eut la malchance, si l'on en croit l'orateur, de dresser contravention pour excès de vitesse contre un automobiliste qui, pour le malheur du représentant de la force publique, était un personnage considérable.

Le président du Conseil d'Etat répond que le gendarme en question a commis plusieurs fautes de service. Il avait la spécialité de se cacher — contre tout règlement — pour surprendre les automobilistes, alors qu'il avait le devoir de se tenir au milieu de la route. D'autre part, le même fonctionnaire fit des rapports dont tous les points ne correspondaient pas toujours à la réalité. En particulier, et c'est ce qui lui a valu son déplacement, l'appointé P., un certain samedi après-midi, dressa une contravention contre le président cantonal de l'Automobile Club. Cette contravention contenait des inexactitudes flagrantes et il fut prouvé que l'appointé, dans cette affaire, n'avait pas observé l'attitude qu'il devait.

M. Graber n'admet pas les arguments développés par M. Béguin. Il trouve étrange que l'on ait pris une sanction contre un fonctionnaire qui péchait par excès de zèle. L'orateur se réserve le droit de consulter avec minutie le dossier de cette affaire.

Dans le cas particulier soulevé par M. Graber, le chef du Département de police a pris les mesures qui s'imposaient, déclare M. le Dr Tell Perrin. Tous les automobilistes savaient pertinemment qu'aux Ponts de Martel les contraventions étaient dressées de façon abusive. M. Perrin parle ensuite des vitesses maxima qu'il qualifie de « d'hypocrisies officielles », car chacun sait que sur nos routes, les grosses machines ne peuvent circuler aux vitesses stipulées.

« Des économies, des économies, clame M. Breguet. Dans notre petite république, la police nous coûte des sommes fabuleuses. L'orateur ne nourrit aucune antipathie contre le corps de la police de sûreté, mais il ne voit pas la nécessité de ce service. Une fusion de la gendarmerie et de la sûreté allégerait considérablement le budget de l'Etat, prétend-il. Notre gendarmerie est très bien organisée et l'on pourrait trouver dans ce corps des éléments capables de rendre les services spéciaux que l'on réclame de la sûreté. L'orateur prie le chef du Département de bien vouloir examiner avec bienveillance la réforme qu'il vient de proposer. A la Chaux-de-Fonds, dit-il, il y a des fonctionnaires qui, pour une enquête, se courent les uns après les autres. C'est de notoriété publique, ajoute-t-il.

Le Département de police fera tout ce qui est possible pour réaliser des économies et certaines concentrations, déclare M. Béguin. Ce département a été examiné depuis plusieurs mois déjà la réorganisation de notre police cantonale. Mais il ne faut pas oublier que les dépenses pour l'exercice de la police ont, avant tout, un caractère préventif et, de ce fait, une politique d'économies trop intense pourrait être préjudiciable. M. Béguin déclare que le Conseil d'Etat est saisi de ce programme de réorganisation. Il présentera bientôt un rapport et le Grand Conseil aura la latitude de l'examiner et pourra revoir toute cette question pour le bien de l'Etat. L'orateur met en garde toutefois contre l'esprit des concentrations trop intenses. En particulier, dit-il, la gendarmerie et la police locale ont des attributions bien définies et l'on ne saurait scinder sans danger les deux organismes.

M. Samuel Jeanneret parle ensuite de l'absinthe. Il s'étonne que l'on trouve cette mixture en aussi grande quantité et il semble, d'après certaines contraventions dressées ces derniers temps, que la fée verte est réapparue, comme si la loi de prohibition n'existait plus. Il a l'impression que notre population ne verrait pas de bon œil se réimplanter chez nous la consommation de cette boisson.

#### Les finances de l'Etat

M. Tell Perrin rappelle le gros déficit des finances de l'Etat, s'élevant à fr. 983.252 francs 83 centimes. Selon le rapport de la commission, l'endettement net de l'Etat, si l'on déduit du déficit d'exercice la somme des amortissements portés en compte, est de fr. 191.068.18. En réalité, cet endettement est plus important car il faut tenir compte des engagements contractés par l'Etat qui s'est constitué par la couverture de la différence entre l'actif et le passif du bilan de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel et des déficits du compte d'exploitation.

Le seul passif du bilan de la Caisse d'Epargne en 1920 était calculée à 21 millions environ.



Il s'est réduit, comme on s'y attendait, et atteignait à fin décembre 1925 14 millions environ. Par contre, le déficit annuel du compte d'exploitation cumulé jusqu'à fin 1925 que l'Etat s'est engagé à payer à la Banque Cantonale s'élève à 2 millions 93,553 francs 10, dont 717,958 francs 76 centimes ont été portés déjà dans les comptes de l'exercice 1921. Il représente le déficit des quatorze premiers mois, allant du 1er novembre 1920 au 31 décembre 1921.

M. le Dr Perrin met en garde l'assemblée contre un état de fait menaçant. La banqueroute de l'Etat est proche. Le jour n'est peut-être pas éloigné où l'Etat ne pourra plus payer ses échéances. L'orateur recherche les économies réalisables. Il parle d'abord de ce pauvre petit Pont-Sagne qui nous coûte fort cher et qui ne nous rapporte pas grand-chose. On pourrait le remplacer, dit-il, par des autobus. Une autre économie serait réalisée si la Chambre cantonale de commerce était organisée en institution autonome de l'Etat.

Pour porter des citations aux particuliers, on pourrait avoir recours aux facteurs au lieu d'utiliser des gendarmes en grand uniforme.

Les écoles professionnels et secondaires pourraient être également augmentés et l'on pourrait également envisager la fusion de nos deux églises, ce qui constituerait une sérieuse économie.

Jusqu'ici, la commission financière a voué un soin tout particulier, déclare M. le Dr Tell Perrin, à la question des promenades à travers notre canton. Elle devrait limiter ses visites aux établissements soumis à son contrôle.

M. Paul Bonhôte se permet de présenter quelques suggestions. Nous ne nous faisons pas d'illusions, dit-il, un mécontentement règne parmi le public. Les centimes additionnels l'ont amplement démontré, et il ne faut pas songer à créer de nouveaux impôts. C'est donc dans une autre voie qu'il faut s'engager.

L'orateur parle de la Banque cantonale. On espérait, dit-il, que cette institution contribuerait à atténuer le déficit de l'Etat. Mais les charges qui incombent à l'établissement cantonal n'ont pas permis de réaliser jusqu'ici cet espoir. M. Bonhôte estime que des économies peuvent être réalisées dans un autre domaine ; en particulier, les traitements des fonctionnaires peuvent être revus et on peut fort bien, dans ce domaine, opérer de nouvelles économies.

M. Camille Brandt est surpris de l'opposition que l'on fait par anticipation au nouveau projet de loi sur les charges fiscales. Les orateurs, dit-il, ont parlé des compressions réalisables, mais il y a un poste auquel personne n'a touché et auquel on ne touche jamais. C'est la dépendance de l'Etat vis-à-vis des banques. C'est une somme de 6 millions qu'il faut trouver annuellement et que l'on demande directement aux contribuables. Il y aurait là quelque chose à revoir.

M. Brandt nous rappelle le souvenir de la Caisse d'Epargne. Cette dernière laissa, en 1921, un déficit de 21 millions, que le gouvernement prit à sa charge. Depuis cette époque, la situation s'est sensiblement améliorée et l'on ne se trouve plus en face que d'un déficit, comme nous l'avons déjà dit, de 14 millions. Malheureusement, à ce déficit de capital, il faut ajouter les déficits d'exploitation. En particulier, il faut payer aux épargnants 1 million 86,000 francs d'intérêts par année. L'orateur est certain que la situation ne s'améliorera pas davantage, aussi demande-t-il à la commission financière de 1926 d'avoir pour première tâche l'étude de la liquidation de la Caisse d'Epargne. Il estime que cette liquidation doit intervenir dans le plus bref délai et il envisage même que le moment est maintenant très favorable.

M. le Dr Bourquin veut également opérer de nombreuses économies, dans les traitements des fonctionnaires tout d'abord. Il soulève ensuite la question des écoles que l'on percevrait dans l'enseignement supérieur, puis il attaque les subsides que l'on verse pour les épizooties. Il les estime trop élevés. Il parle ensuite des frais de restauration des châteaux de Colombier et de Neuchâtel qui sont considérables. N'y aurait-il pas, dit-il, lieu d'arrêter momentanément ces travaux de restauration ? Et la Chambre de Commerce ? Ne devrait-on pas la supprimer ou tout au moins diminuer les frais qu'elle nous occasionne. Enfin, dernière suggestion, M. Eugène Bourquin propose que le jeton de présence des députés soit diminué.

L'orateur estime que l'on trouverait des sources faciles de revenu par des contributions fiscales indirectes, ce qui n'a pas l'heur de plaire à la généralité de l'assemblée. Il cite la vente des domaines improductifs de l'Etat, celui de Pouillerey par exemple, et les taxes indirectes sur les automobiles neuves, sur les pianos, sur les participants aux fêtes champêtres, sur les billets de loterie. Selon lui, deux objets de consommation pourraient être également frappés d'impôt et il n'y aurait aucun mal à cela

puisque'il s'agit de deux choses nuisibles : l'alcool et le tabac. De la sorte, ajoute l'orateur, on amortirait par année une somme de 400 à 500,000 francs.

Dans les trois discours que nous venons d'entendre, déclare M. Graber, on vient de prononcer le procès de la politique financière. Si l'on s'inspirait des suggestions faites aujourd'hui, on conduirait notre population vers une anémie économique et intellectuelle. Le Pont-Sagne, la Chambre de commerce ont leur utilité certaine et indéniable et rendent de grands services. N'y touchons donc pas. Le rôle de l'Etat n'est pas de diminuer les secours accordés à l'agriculture, en particulier à l'Ecole d'agriculture. La raison d'être de cette dernière n'échappe à personne. Dans le domaine de l'enseignement, une seule chaire pourrait peut-être être supprimée, celle de géologie. Mais elle est un fleuron de notre université, et l'on ne doit pas y toucher. On a parlé du budget des cultes. Mais les socialistes ne veulent plus revenir sur cette question qu'ils ont soulevée les premiers. Ils attendent que des suggestions soient formulées par les membres des autres partis politiques.

M. Graber prend énergiquement la défense des fonctionnaires et estime que l'on ne doit pas toucher à leurs traitements. D'autre part, il s'élève contre l'introduction des écoles dans les classes supérieures. Ce serait anéantir les jeunes forces intellectuelles du canton que d'établir de telles contributions, si minimes fussent-elles.

Quant à la question de la Caisse d'Epargne, l'orateur a l'impression que les épargnants appartiennent plutôt à la classe aisée, aussi l'Etat, en prenant à sa charge le déficit de 21 millions a fait plutôt une mauvaise affaire. C'est un boulet qu'il a à traîner et dont il doit se débarrasser le plus vite possible.

Si l'on suivait les beaux projets présentés par M. Bourquin, on ne ferait plus un pas sans trouver le fisc devant soi, remarque M. Graber.

C'est par une entente de tous les partis que l'on réalisera des économies, non en cherchant des compressions qui n'auront qu'un résultat : l'anémie de notre vie économique et intellectuelle (bravos sur les bancs socialistes).

Le rapporteur, M. Studer, se joint à l'appel pressant lancé par M. Graber en faveur d'une entente toujours plus étroite de tous les groupes pour sauver notre canton de sa mauvaise situation financière.

M. Guinchard fait une déclaration identique. Il ajoute que les impositions indirectes suggérées par M. le Dr Bourquin sont foncièrement impossibles et par suite impraticables. L'orateur se fait un devoir de défendre l'Etat dans la question de la Caisse d'Epargne. Le gouvernement fit à cette occasion, dit-il, un geste de solidarité pour tout le monde, auquel nous devons applaudir.

M. Bonhôte revient sur la question des fonctionnaires. Il estime que ceux-ci sont privilégiés, qu'ils bénéficient des hautes paies et que, par conséquent, ils ont le devoir de consentir des sacrifices.

#### Les déclarations de M. Clottu, chef des finances

La situation financière de l'Etat de Neuchâtel s'est complètement transformée depuis 1920. Elle fut influencée défavorablement par la crise de chômage. Nous constatons aujourd'hui, avec le plus grand regret, que la crise se prolonge et occasionne encore des perturbations graves dans notre budget. Après l'effort accompli par les autorités, on pouvait espérer que le peuple en saurait gré au gouvernement. Mais les votations de ces derniers temps ont prouvé le contraire.

Un des éléments essentiels des économies réalisées fut la retenue faite sur les traitements des fonctionnaires. L'orateur a l'impression que le Grand Conseil serait bien inspiré en votant une retenue de 4 à 5 % pendant une période fixe de trois ans. On a parlé de réductions plus accentuées sur les traitements des fonctionnaires futurs. Le chef du Département des finances veut bien prendre en considération cette suggestion.

M. Clottu rappelle que, tandis que l'Etat boucle ses comptes par des déficits, la plupart des communes du canton présentent des budgets assez favorables. On pourrait peut-être recourir, dans certains cas, à l'appui de ces communes.

Des diminutions temporaires de dépenses peuvent être tentées, mais le rétablissement de notre équilibre financier ne se fera pas par la politique des économies. Il faut avant tout, trouver à l'Etat des ressources nouvelles.

Les charges fiscales sont sérieuses pour les contribuables, mais notre grand argentier a la certitude que ces charges ne sont nullement disproportionnées avec les avantages que nous procure l'Etat. M. Clottu insinue qu'une augmentation de ces charges devrait être acceptée sans récriminer par les contribuables.

L'orateur parle ensuite de la Caisse d'Epargne. La période de liquidation de la Caisse d'Epargne, dit-il, est prévue en 1940. Il est vrai que les déficits d'exploitation furent assez élevés en 1921, mais, depuis lors, ils ont diminué d'une façon très sensible, qui fait prévoir qu'ils vont toujours en s'améliorant. Quant à la liquidation du déficit capital, il sera évidemment préférable de la faire intervenir tout de suite, mais malheureusement, les disponibilités n'existent pas pour l'instant.

Et les emprunts de l'Etat ? Chacun conviendra que les contrats qui l'ont le gouvernement avec les banques ne peuvent être dénoncés avant leur échéance, c'est-à-dire en 1929.

M. Clottu explique que les travaux de restauration aux châteaux de Neuchâtel et

de Colombier sont effectués dans des parties inconfortables.

Les suggestions formulées au cours de la séance, dit-il, seront retenues. Il y a là matière à réflexion et le Conseil d'Etat verra dans quelles limites elles pourront être envisagées. L'orateur termine en s'écriant :

« Le pays n'a pas été administré avec un esprit de mégalomanie. L'Etat a fait beaucoup pour le public et c'est le contribuable qui est redevable à l'Etat ».

Le groupe progressiste, par la voix de M. Tell Perrin, dépose un postulat dans lequel il donne des directives précises à la commission financière de 1926. Il estime que des coupes sèches, dans certains domaines, doivent être examinées très sérieusement.

M. Graber, au nom de son groupe, déclare qu'il n'est pas d'accord avec ce postulat. Il ajoute que l'on doit le formuler d'une façon beaucoup plus générale et que l'on doit simplement déposer le postulat suivant : « La Commission financière sera chargée de reprendre toutes les suggestions formulées, pour permettre à nos finances de retrouver leur stabilité. »

Un postulat est encore déposé au sujet de la neutralité dans les écoles. La séance est levée à une heure de l'après-midi. A. G.

## La Chaux-de-Fonds

### Au Gymnase.

La situation faite aux professeurs à la suite des récents incidents du Gymnase est, paraît-il, assez désagréable. Nous avons déjà parlé des heures de leçons enlevées à un vieux professeur chaux-de-fonnier. Il faut y ajouter ce détail que cette façon de procéder entraîne pour lui une notable réduction de son traitement. D'autre part, la répartition des heures a été faite de telle façon qu'alors que M. Cérésolle n'a plus de leçons du vendredi à midi au lundi matin, et dispose ainsi de toutes les commodités, les autres professeurs se sont vu supprimer l'après-midi de libre dont ils jouissaient grâce à une division judicieuse du travail. M. S., par exemple, n'a chaque après-midi qu'une heure de cours, mais fixée de 3 à 4, ce qui l'empêche de se livrer aux travaux de longue haleine que tout homme de science ou intellectuel poursuit pour s'entretenir la main et élargir sa culture. Encore n'est-ce là qu'un détail mais un de nos confrères veut y voir — et il n'a peut-être pas tort — une mesquinerie par laquelle on cherche à punir les professeurs de l'indépendance qu'ils ont manifestée en se solidarissant sur le terrain professionnel contre les agissements de leur directeur.

Nous apprenons que les professeurs du Gymnase, qui ont conservé toute confiance en la bonne foi de M. Cérésolle, ont décidé de le prier d'assister à leur prochaine réunion pour lui soumettre l'état de choses actuel. On nous affirme que nos entrefilets révélant la situation au Gymnase ont surpris et peiné tout à la fois M. Cérésolle qui aurait déclaré ignorer complètement les combinaisons échauffées et les retranchements faits sur les traitements des autres professeurs pour lui assurer un programme global et un traitement complet.

Ajoutons que la démarche de MM. Guinand et Lalive auprès du professeur Monnard n'a pas été soumise auparavant à l'examen du Conseil scolaire.

## Chronique jurassienne

### L'industrie horlogère aux Bois.

Depuis le commencement de 1923, une maison des Bois a remis en honneur, dans cette localité, la fabrication de l'assortiment cylindre. Autrefois, cette industrie y était déjà pratiquée, mais la crise la fit disparaître. Dès que les circonstances furent plus favorables, un homme d'initiative songea à utiliser de nouveau le main-d'œuvre parfaitement qualifié de l'endroit. C'était en outre un spécialiste de la branche. Il débuta modestement. Ses affaires se développant, il se décida à construire une petite fabrique, particulièrement bien située dans l'est du village. Trente-six ouvriers et ouvrières y sont actuellement occupés. L'entreprise possède à Charquemont un autre établissement, dont celui des Bois est issu, mais ce dernier fonctionne aujourd'hui comme siège principal. A cause des conditions imposées par le change français, il a fallu répartir le travail entre eux, l'un se chargeant plus spécialement de certaines opérations. Les chefs de la maison se proposent de concentrer toute leur activité aux Bois, dès que les circonstances le permettront. Du point de vue suisse, il faut souhaiter que ce soit le plus vite possible. Nous posséderons alors dans le pays deux entreprises produisant intégralement l'assortiment cylindre, celle du Locle et celle des Franches-Montagnes. La consommation de cet article est assez forte pour qu'il y ait suffisamment d'ouvrage pour toutes deux.

# TAPIS d'ORIENT

PREMIERE MAISON SPECIALE

ENTRESOL

IMMEUBLE C. SINGER

13, RUE DE LA CONFEDERATION

P. CHAVAN

GENEVE

# Cailler

## Chocolat au lait



Apaise la faim entre les repas.

JH 8200 D 847

**Chambre à coucher.** Louis XV, en noyer (complète), à vendre à prix avantageux. — S'adresser rue du Temple-Allemand 109, au 1er étage, à gauche. 9755

**Linoléums.** A vendre linoléums. Même adresse, on demande remontrages et posages de cadrans, 10/11, lignes, cylindre. — S'adresser rue de Bel-Air 22, au sous-sol, à droite. 9737

**Piano.** Qui donnerait leçons de piano contre leçons de latin, grec ou allemand. — Offres écrites sous chiffre P. Z. 187 à la Succ. de l'Impartial, rue Léopold-Robert 64. 187

**Remonteur** demande à faire à domicile remontrages, embollages, posages de cadrans, décollages, depuis 10/11, lignes ancre et cylindre. 9767  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Layette** d'horlogerie, est demandée à acheter. — Offres par écrit, sous chiffre R. P. 9716, au Bureau de l'Impartial. 9716

**Peau du diable** tissu extra fort au mètre. Echantillons franco. Grötzinger, 1er Mars 8. 9428

**A louer**, de suite ou éponir, local pour 10 à 15 ouvriers, avec bureau, situé au centre de la ville. — S'adresser à M. Ernest Matile, rue Jaquet-Droz 10. 9513

**Grange** est demandée à louer, pour le 1er juillet, pour y mettre du foin. Si possible, à proximité de la ville. — Offres à M. Abram Girard, rue du Doubs 116. 9718

**Femme de ménage** bien recommandée, cherche encore à faire quelques heures dans ménage soigné. 9571  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Qui apprendrait** me, une petite partie d'horlogerie, contre paiement; à défaut, place dans magasin. 9775  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Chef sertisseur** expérimenté, consciencieux, demande place pour époque à venir. — Ecrire sous chiffre C. B. 9793, au Bureau de l'Impartial. 9793

**Jeune homme**, de 18 ans, bon, parlant les deux langues, cherche occupation dans bureau. Prétentions modestes. — S'adresser rue Daniel-JeanRichard 5, au 1er étage. 9817

**Boulangier.** On demande, pour la France, un bon ouvrier boulanger connaissant son métier à fond. Fort gage à personne sérieuse. Ainsi qu'un jeune domestique pour la campagne. — S'adresser chez M. Georges Grandjean, rue Numa-Droz 129. 9719

**Sertisseuse** On demande une bonne sertisseuse. Pressant. — S'adresser Atelier de sertissage rue Numa-Droz 73, au 3me étage. 9780

**On demande** remontrage de petites pièces cylindres pour ouverture d'une sucursale au dehors. — Offres écrites sous F. H. 9804 au bureau de l'Impartial. 9804

**Apprenti-Ebéniste.** — Jeune garçon intelligent pourrait entrer en apprentissage. — S'adresser à l'Ebenisterie G. Hofor, rue Céléstin-Nicolet 4. 9609

**Agricuteur** demande demoiselle ou veuve, dans la cinquantaine, sans enfants, pour faire le ménage. Entrée de suite. — S'adresser Petites-Crosettes 32. 9594

**Décalqueur** ou Décaqueuse, très au courant de la partie, sur cadrans métal trouverait place stable et bien rétribuée, de suite ou époque à venir. 9808  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Commissionnaire**, bérée des écoles, est demandée. — S'adresser rue de la Paix 107, au 1er étage. 9780

**Jeune garçon** intelligent, de toute moralité, trouverait emploi immédiat, pour apprendre en 2 ou 3 mois, un travail soigné, mais facile. Place stable. — Offres avec références, sous chiffre G. M. 9780, au Bureau de l'Impartial. 9780

**Logement.** A louer, pour fin courant, un logement de 3 pièces, au soleil, cuisine et toutes dépendances. — S'adresser chez M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 23. 9743

**Logement.** A louer aux Geneveys-sur-Coffrane, logement de 4 pièces. 9729  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Appartement.** A louer, pour le 31 octobre 1926, appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. E. Matile, rue Jaquet-Droz 10. 9768

**Pignon,** d'une belle chambre et cuisine, à louer pour le 31 mai rue du Progrès 105A. — S'adresser à M. Guyot, gérant, rue de la Paix 39. 9855

**Pour cas imprévu,** A louer, pour fin mai, un logement de 2 chambres, et cuisine. — S'adresser à l'Epicerie rue Fritz-Courvoisier 38. 9687

**Logement.** A louer logement de 3 pièces, alcôve et dépendances, situé au sous-sol rue du Parc 77, en plein soleil, et dont une chambre donnant sur la rue a été pendant nombre d'années utilisée comme atelier de cordonnerie. — S'adresser à M. Schweizer-Mathej, rue Léopold-Robert 56 A. 9708

**Appartement** A louer pour le 31 octobre, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances; un pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. Lessiverie. — S'adresser à M. M. Augsburg, rue des Moulins 4. 9508

**Chambre** à louer à monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue Jaquet-Droz 57. 9705

**Chambre.** A louer, belle chambre meublée, indépendante, au soleil, à monsieur de moralité. — S'adresser rue du Collège 5, au 2me étage, à droite. 9705

**Chambre** meublée, indépendante, au centre, à louer à personne de toute moralité. 9699  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Personne seule** offre à louer joli pied-à-terre. Discretion absolue. Ecrire sous chiffre P. S. 9679, au bureau de l'Impartial. 9679

**Chambre.** A louer, une suite jolie chambre, à 2 fenêtres, au soleil, à personne honnête. — S'adresser rue du Banneret 2, au rez-de-chaussée, à droite. 9610

**Chambre** à louer, indépendante, à personne honnête. — S'adresser rue du Collège 15. 9732

**Chambre.** A louer, aux environs de la France, une belle chambre, indépendante, au soleil, non meublée, pouvant être continuée au centre depuis fin octobre. 9746  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

**Chambre.** A louer, jolie chambre meublée, au soleil, à monsieur tranquille. — S'adresser rue Numa-Droz 96, au 2me étage, à gauche. 9745

**Chambre** à louer, à dame ou demoiselle honnête et tranquille. — S'adresser rue de la Serre 3, au 3me étage. 9762

**Chambre** meublée est à louer de suite à Monsieur solvable. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 21, au rez-de-chaussée, à droite. 9769

**A louer,** chez dame seule, une belle chambre meublée, à personne sérieuse et tranquille. — S'adresser rue de la Paix 45, au 2me étage, à gauche. 9752

**Fourneau.** On demande à acheter, d'occasion, un fourneau portatif, en catelles. — Offres à M. Quinche, rue des Troupelles 43. 9886

**Potager** à gaz (4 trous), four, usage, ainsi qu'un superbe lustre (4 lampes), à céder de suite. — S'adresser rue des Granges 7, au rez-de-chaussée. 9740

**A vendre** potager à bois, en parfait état, (bas prix) un barreau en bois, avec paillasse (10 fr.), une chaise d'enfant (8 fr.). 9747  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**A vendre** de suite, 4 grands paravents pour jardins, 1 lot papier d'emballage, 1 lot cornets, 1 accordéon «Amez-Droz», 1 table ronde, 1 petite lessiveuse. Le tout, pressant. Même adresse, à louer une chambre non meublée, indépendante. — S'adresser rue Jaquet-Droz 24, au 2me étage, à droite. 9740

**A vendre** un vélo, très peu usagé, marque «Condor». — S'adresser Boulangerie Benoit, rue du Nord 52. 9743

**Appareil photographique** 18x24, avec pieds et châssis, à vendre d'occasion. — S'adresser rue D.-J. Richard 44, au 1er étage. 8271

**Fauteuil** club, moquette (101) est à vendre fr. 180.- — S'adresser à Mme Vermoz, rue Numa-Droz 158. 9605

**Poussette.** A vendre poussette sur courroies, ainsi que charrette. Même adresse, lavabo pour coiffeur. — S'adresser rue des Fleurs 30. 9532

**A vendre** un lit usage, ainsi que cage de canaris pour éleveur; le tout en bon état. — S'adresser rue de la Serre 7 Bis, au 3me étage. 9572

**A vendre** potager émaillé blanc et bleu, combiné bois et gaz, à 5 trous, dont 2 à gaz four et bouilloire, ainsi qu'une grande et une petite couleuse. — S'adresser rue du Ponts 18, au rez-de-chaussée. 9667

**Occasion.** A vendre superbe beau noyer, ainsi qu'une chaise d'enfant. — S'adresser rue du Parc 104, au 3me étage, à droite. 9744

**Le succès croissant** obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition de nombreuses imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public. Ces imitations grossières doivent être signalées afin que chacun exige le véritable

### Thé Béguin

qui seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une efficacité absolue

dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, telles que eczemas, démangeaisons, dartres, eczemas, vertiges, plaies, varices, etc.

Il peut être pris sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de fr. 1.50 jamais au détail, — dans les 3 officines des Pharmacies Réunies La Chaux-de-Fonds. 8452

### T.S.F.

A vendre d'occasion une installation complète, avec haut parleur. Fonctionne admirablement. Pour voir et l'entendre, écrire sous chiffre B. H. 9680, au bureau de l'Impartial. 9680

### Machine à écrire

«Underwoods», dernier modèle bien conservée, est à vendre pour cause de double emploi. Prix modéré. — S'adresser Rue du Marché 1, au 3me étage. 7661

### Rectifieuse et Tours outilleurs

A vendre une rectifieuse «Helvetia No 2», 160 hauteur de pointes, 650 entre-pointes, complète, ainsi que plusieurs tours outilleurs de marques diverses, machines d'occasions, en parfait état. Prix très avantageux. — Usine mécanique Ed. LUTHI & Co. rue de la Serre 91. 9598

### Réglages.

Qui sortirait réglages, réglages plats et breguet, avec retouches plat, pendu. Travail consciencieux. 7463  
S'ad. au bur. de l'Impartial.



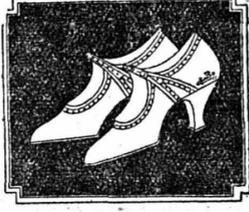
## SAISON NOUVELLE

Les dernières créations en chaussures teintes mode sont rentrées.

*Vous ne pouvez renvoyer à plus tard, la joie de posséder un de nos jolis modèles. Chaque jour de retard est un jour perdu.*

Les goûts les plus raffinés trouveront, dans un cadre approprié, des souliers luxueux de qualité bien connue „Bally“

Magasin spécial à La Chaux-de-Fonds pour la chaussure de luxe



# V<sup>VE</sup> RAUSS

Rue Léopold-Robert, 33

Commune de La Chaux-de-Fonds  
Maisons Communales Série 1926  
Mise en soumission

A Les travaux en bloc de maçonnerie pour les immeubles Succès 31 et Beau-Site 23,  
B D'un lot de menuiserie à savoir:  
1. portes de chambres  
2. portes palières et vitrages  
3. fenêtres et volets. 9704

Pour renseignements, s'adresser au Bureau de l'Architecte communal, rue du Marché 18.  
Offres avec mention «Soumission» à la Direction des Travaux publics jusqu'au 21 Mai, à 18 heures. — Ouverture publique des soumissions le 22 Mai à 8 h. dans la salle du Conseil Général. La Chaux-de-Fonds, le 17 Mai 1926  
Direction des Travaux publics.

Grand choix de  
**Bonbons fins chocolats**  
Bonbons crème — Pâtes amandes — Pralines — Nougat  
Montélimar fabriqués par la 1215  
TÉL. 40 Maison A. GURTNER, Place Neuve 10 Confiserie

**MUGNIER** au VIN de BOURGOGNE  
à base de Quinquina et Kola  
Apéritif reconstituant, recommandé par MM. les médecins. 8971 Agréable à boire  
Le litre, sans verre, Fr. 5.50

**Fabrique de Chocolats**  
cherche  
**Représentant**  
pour le Canton de Neuchâtel, connaissant déjà la clientèle. — Offres par écrit, sous chiffre R. P. 9858, au bureau de l'Impartial. 9858

**Hôtel-Restaurant de la Croix-d'Or**  
(entièrement renové)  
Demain JEUDI, dès 7 h. 30  
**Souper aux Tripes**  
18258 Se recommande Louis RUFER propriétaire.

**Ouvrez l'œil!!!**  
Ne vous laissez pas tromper! Lorsque vous désirez un Bitter, exigez l'apéritif de marque «Diablières», lequel seul comporte des qualités hygiéniques et bienfaisantes.

**Pension soignée**  
est offerte à dames et Messieurs, Diners et Cantines. — S'adresser à Mme L. Grisel, rue Léopold-Robert 25. 4589

**N'ayant pas de vitrines**  
chez moi, Madame, pour vous rendre compte des prix et des modèles vous devez me faire une visite. Faites-la cette semaine, bien entendu sans engagements aucun, à simple titre de renseignements, car il vient de me rentrer les dernières créations de mai en modèles exclusifs. 9405

Ensemble... robe et jaquette mouliné, jaquette entièrement doublée.	Fr. 79.-
Ensemble... robe et manteau, belle popeline.	99.-
Ensemble... robe et manteau, reps doub. soie.	130.-
Robes ... Martinière, toile de soie (chic).	Fr. 39.50
Robes ... Martinière crêpe de Chine.	Fr. 59.-
Robes ... très belle popeline.	Fr. 39.50
Robes ... reps haute couture.	Fr. 49.-
Manteaux ... mouliné, grand chic.	Fr. 39.50
Manteaux popeline doublé soie.	Fr. 69.-
Manteaux ottoman et satin faitais.	Fr. 69.-

Chaque client est rejoint avec sa robe et son costume 1 joli collier assorti

**Madame Marguerite WEILL**  
26 Rue Léopold Robert, 26  
2me étage. LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 1175

# L'actualité suisse

## Un drame à la fosse aux ours

Deux jeunes garçons tombent dans la fosse et sont assaillis par les ours

BERNE, 19. — Mardi soir, peu avant 6 heures, les visiteurs de la fosse aux ours assistaient à un épouvantable spectacle. Deux garçons âgés de 16 et 10 ans descendaient sur la même bicyclette la rampe de l'Aargauerstalden. L'aîné perdit la direction de la bicyclette qui vint s'abattre contre la barrière de la fosse aux ours. Les deux garçons furent projetés par-dessus la barrière au fond de la fosse, dans laquelle se trouvaient deux gros ours qui s'élançèrent aussitôt sur les deux malheureux. Des ouvriers occupés dans les environs de la fosse lancèrent des pierres et d'autres objets aux deux bêtes furieuses tandis que le gardien essayait de les séparer de leurs victimes avec un jet d'hydrante. On réussit au moyen d'une corde à sortir l'aîné des garçons de sa fâcheuse position. Il a reçu d'assez sérieuses blessures aux épaules et aux pieds. Le second a été arraché des griffes des ours par le gardien qui était descendu dans la fosse armé d'une fourche. Il porte de profondes morsures sur tout le corps qui mettent sa vie en danger. Les deux victimes ont été transportées en automobile à l'hôpital de l'Ille.

Deux jeunes garçons d'Oberdorf, près de Gerlafingen, passaient mardi à Berne en bicyclette dans l'intention de se rendre à Interlaken pour y trouver un emploi. Arrivé sur la rampe en forte déclivité de l'Aargauerstalden, l'un d'eux, un nommé Adam, ne fut plus maître de sa bicyclette, le frein ayant fait défaut, et vint s'abattre contre la barrière de la fosse aux ours, passa par-dessus bord et tomba dans la fosse. Le malheureux, lorsqu'on le retira de la fosse, avait une épaule démise et portait en outre une blessure à la tête. Immédiatement après, un autre jeune homme, nommé Ellenberger, de Berne, tomba également dans la fosse. Contrairement à ce qui a été annoncé, il ne s'agit pas du compagnon d'Adam, un nommé Portmann. On ignore encore si Ellenberger fut entraîné dans la fosse par la chute du premier ou s'il voulut lui porter secours. Les deux gros ours qui se trouvaient à ce moment dans la fosse sautèrent sur Ellenberger, âgé de 15 ans, ne faisant aucun mal à Adam. Courageusement, le gardien, armé d'une fourche, descendit dans la fosse et dégagea le jeune homme. Ellenberger a eu une épaule arrachée et porte de graves morsures sur le corps. Adam a été retiré de la fosse au moyen d'une corde par des ouvriers. Pendant cet affreux spectacle, l'ours « Berna » excité par les cris et le bruit dans la fosse voisine, s'agrippa à la chaîne d'une porte et réussit à sortir de la fosse; par un heureux hasard, il retourna aussitôt dans une des cages par une porte restée ouverte après le passage du gardien, où il fut rattrapé.

### Comment l'accident se produisit — Le dévouement du gardien

Nous apprenons encore ce qui suit au sujet du drame qui s'est déroulé hier soir à la fosse aux ours : Les deux jeunes gens Adam et Portmann avaient visité dans la soirée la fosse aux ours et reprenaient à bicyclette leur route dans la direction de Thoune. Ils suivirent d'abord la bonne route en montant le Muristalden, puis se trompèrent de chemin et redescendirent par l'Aargauerstalden revenant à la fosse aux ours. Adam voulut freiner au bas de l'Aargauerstalden en faisant pédale en arrière, mais le frein ne fonctionna pas et comme il n'avait pas un deuxième frein à sa bicyclette, il arriva à toute vitesse contre la balustrade de la fosse et fut projeté dans le fond. Il se releva presque au même moment et resta immobile pendant que les deux gros ours s'approchaient de lui. Au même moment, un deuxième jeune garçon, Fritz Ellenberger, 10 ans, demeurant à Stalden 20, tomba tout à coup à son tour dans la fosse d'une façon encore inexplicable. On ne peut guère admettre qu'il ait été entraîné par la chute d'Adam, mais il y a plus de raisons de penser qu'il a voulu aider Adam ou que, voulant voir ce qui se passait dans la fosse il aura perdu l'équilibre.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'est tombé dans la fosse que quand Adam s'était déjà relevé. Le jeune Ellenberger tomba assez lourdement et resta sur le ventre. Il se sera sans doute fait une blessure sanglante, car un ours vint lécher le sang qui traversait ses vêtements. L'ours saisit Ellenberger par l'épaule et la lui arracha. Puis il traîna le corps dans sa cage, suivi par l'autre ours. Le gardien de la fosse s'élança sur les ours, les attira contre lui et, au péril de sa vie, arracha aux animaux le malheureux enfant, tout en luttant avec eux. Des ouvriers du bâtiment, qui étaient près de la fosse, s'occupèrent immédiatement à sauver l'enfant. Ils jetèrent de grosses pierres sur les ours et retirèrent Adam au moyen d'une corde. Adam n'a que des blessures relativement peu graves. Il a une contusion et un trou à la tête.

En revanche, Ellenberger a une épaule déchirée et le ventre ouvert, laissant à nu les intestins.

Albert Adam est âgé de 17 ans. Il est originaire d'Oberdorf et demeure à Rechterswil. Son compagnon de route, Willi Portmann, est également âgé de 17 ans. Il est originaire d'Obergerlafingen, où il demeure. Tous deux sont manœuvres.

### Le récit du gardien de la fosse aux ours

Le gardien de la fosse aux ours, M. Grossenbach, a déclaré à un rédacteur de l'Agence de presse Respublica que l'accident tragique s'est produit de la façon suivante : Ce mardi, vers 16 heures, je surveillais des ouvriers qui effectuaient des travaux lorsque j'entendis un bruit étrange : je me retournai et, à l'instant même, je vis tomber dans la fosse deux enfants et un vélo. Je me précipitai dans la chambre qui se trouve sur la fosse aux ours et mis immédiatement les hydrants en fonction. Les ouvriers accoururent et se chargèrent de diriger les hydrants, pendant que moi, je descendis par l'escalier intérieur dans la fosse, armé d'une fourche en fer, pour porter secours aux deux malheureux. Arrivé près de la porte de la fosse, j'entendis ma femme crier d'en haut : Au secours ! l'ours Berna est sorti de la fosse.

### Spectacle épouvantable

Les personnes qui se trouvaient près de la fosse aux ours, voyant que l'ours Berna s'était échappée, prirent peur et la plupart cherchaient à se sauver. La porte d'accès aux compartiments de la fosse était ouverte; l'ours Berna, affolée, se précipita dans la chambre, et je me trouvai face à face avec l'animal; je réussis à calmer la bête et à la faire redescendre dans la fosse par l'escalier intérieur. C'est seulement après que j'ai pu me précipiter dans la grande fosse, où les deux ours, Hansi et Joggi, bousculaient le corps d'un enfant, et, malgré le jeu d'un hydrant et les pierres qu'on jetait dans la fosse, les deux ours ne lâchaient pas prise. Une lutte s'engagea entre moi et les deux fauves; je réussis, après dix minutes d'efforts, à faire rentrer les deux bêtes dans leur cage, mais Hansi entraîna l'enfant dans sa cage. Les membres déchirés de l'enfant présentaient une vision terrible. J'assai de violents coups de fourche sur le museau de Hansi, qui retourna de sa cage dans la fosse, où il entraîna sa victime. C'est à ce moment que l'animal, furieux, se retourna contre moi et, avant qu'il eût le temps de m'atteindre, je lui portai un nouveau coup sur le museau, qui le fit s'enfuir dans sa cage en poussant des hurlements. Je pris l'enfant sur mon bras gauche en restant en garde avec ma fourche et passai dans la fosse voisine pour pouvoir remonter. C'est alors que je fus assailli par l'ours Sami. Je pus me défendre et gagner l'escalier pour sortir de la fosse. Au milieu de ces douleurs, le pauvre petit qui appelait sa maman, put encore articuler son nom.

### Un sauvetage mouvementé — Mesures de protection insuffisantes

Respublica ajoute que le sauvetage du cycliste Adam fut très mouvementé. Une première fois, la corde se brisa et Adam retomba dans la fosse; il fut flairé à distance par l'ours Joggi, mais avant d'être saisi, on eut le temps de le retirer de sa triste position. Le malheureux cycliste n'a que des blessures peu graves, tandis que le cas de l'enfant Ellenberger est considéré comme désespéré. L'examen médical fait à l'hôpital de l'Ille a fait constater que l'enfant a d'abord été attrapé par la tête et à moitié scalpé. Puis l'ours lui déchira l'épaule gauche et enfin lui fit une grave blessure dans l'abdomen.

La nouvelle de l'accident tragique a été rapidement connue dans la ville. On dit que des mesures de protection doivent être prises par les autorités, pour rendre la fosse aux ours moins dangereuse. Le mur de barrière n'est pas assez élevé et d'autres moyens de sauvetage devraient être organisés. On communique à l'Agence Respublica, que dans l'accident tragique de la fosse aux ours, il y a lieu de relever d'une façon tout spéciale la conduite du gardien de la fosse, M. Grossenbach, qui a montré un sang-froid et un courage extraordinaires. Sans sa présence d'esprit, on aurait eu certainement à déplorer un accident beaucoup plus grave, car l'ours Berna, sorti de la fosse, aurait très bien pu faire des victimes.

### Tragique suicide à Berne

BERNE, 19. — La semaine dernière un père de famille habitant le quartier de la Länggasse, se trouvant dans une mauvaise situation financière, tenta de s'empoisonner avec de l'éther. Transporté à l'hôpital de l'Ille on réussit à le sauver. Le désespéré a pu quitter l'hôpital lundi.

Lundi sa femme essaya de se suicider en sautant du deuxième étage dans la rue. Elle fut relevée avec les membres brisés et transportée à l'hôpital. Les quatre enfants ont été admis au home d'enfants.

### Un incendie à Berne

BERNE, 19. — (Resp.) — Mardi matin, un incendie dû à la malveillance a éclaté à la Moserstrasse, à Berne, à la droguerie Weill. Des employés avaient déposé sur un fourneau chauffé, un seau d'encastique de 60 kg., qui a fait explosion. Un apprenti a été brûlé aux mains. Par contre, toutes les fenêtres ont sauté. Il y a pour plusieurs centaines de francs de dégâts.

### Horrible trépas d'un cheminot

BELLINZONE, 19. — Lundi soir M. Fovini Ernest de Bellinzone, âgé de 45 ans, serrefrein aux chemins de fer fédéraux a été trouvé horriblement écrasé sur la ligne de chemin de fer dans les environs de Camorino. On croit que l'employé a été écrasé par le direct 66 Bâle-Chiasso. La victime était en service sur le train de marchandises 651.

**Le beau temps revient**  
ZURICH, 19. — D'après les dernières informations de la centrale météorologique de Zurich, les pluies persistantes sur le versant sud des Alpes, notamment au Tessin, dans la Valtelline et la Haute-Italie, diminuent lentement. Depuis lundi à midi, les chutes de pluie sont peu importantes. Cependant, pour la saison, la température est toujours relativement basse. On signale en certains endroits du Tessin, de la Haute-Italie, ainsi que dans la Valteline, une chute de pluie de plus de 200 mm., au cours des 70 dernières heures, ce qui explique les dégâts causés.

Sur la Riviera, le temps commence à redevenir clément, après une période anormale de tout un mois.

### Les autophobes

MAIENFELD, 19. — (Resp.) — Il y a une année, l'assemblée communale de Maienfeld (Grisons) avait décidé d'interdire la circulation des automobiles sur les routes communales. Une initiative lancée contre cette décision avait recueilli 119 signatures. Or l'assemblée communale vint de repousser cette initiative par 129 voix contre 77, vu la forte opposition des paysans, en confirmant la première décision interdisant la circulation des automobiles. Le réseau des routes communales de Maienfeld est très étendu; une route conduit notamment par le Luziensteig jusque dans la principauté du Liechtenstein.

### Le radio et la religion

(De notre correspondant de Berne)  
Berne, le 19 mai 1926.

On commence peu à peu à se rendre compte un peu partout de la valeur du microphone comme agent de propagande utile. L'idée notamment de mettre le radio au service de la religion prend de plus en plus pied. C'est l'Amérique qui a commencé. La « Fortnightly Review » s'est livrée récemment à une enquête sur l'effet de la diffusion des sermons par radio sur la fréquentation des églises. Des réponses qu'elle a reçues, il résulte que l'action exercée sous ce rapport par le radio est différente selon qu'il s'agit de catholiques ou de protestants. Chez les premiers on ne remarque pas encore que la fréquentation des églises ait diminué dans les endroits où le microphone est admis; le sermon ne constituant pas la partie principale du culte catholique cela semble assez naturel. En revanche, dans les milieux protestants de l'Amérique, le radio joue actuellement un grand rôle: à la campagne surtout où souvent de grandes distances séparent les fermes de l'église. Le développement de l'automobilisme avait déjà quelque peu atténué cette difficulté. Aujourd'hui, grâce au radio, le fermier peut rester chez lui sans pour cela renoncer au culte du dimanche.

### Les crimes de Kaufmann

#### L'origine de l'assassin

Divers journaux ayant affirmé que Kaufmann, l'auteur des assassinats du Zurichberg et de Pierre-Pertuis, était originaire de Nidwald, la chancellerie de ce canton dément cette information.

En 1920, écrit-elle, le gouvernement bernois avait adressé à celui du Nidwald une lettre dans laquelle l'informait que Kaufmann, reconnu anormal et qui venait de commettre un attentat contre la vie humaine, était un individu dangereux, qu'il y avait lieu d'interner. Le gouvernement nidwaldien fit aussitôt des recherches, qui lui démontrèrent que Kaufmann n'était pas originaire du canton. Il en avisa le gouvernement bernois. C'est probablement cet échange de correspondances qui a donné naissance aux faux renseignements publiés par la presse.

En réalité, Max Kaufmann, est bourgeois de Buchs, dans le canton de Lucerne. Fils du tailleur de limes Hector Kaufmann, il est né à Delémont le 22 mai 1889. En 1900, il perdit son père et la même année sa mère se remaria avec un ancien légionnaire, M. Fritz Burgdorfer, serrurier à Berne. C'est dans cette ville qu'il fut élevé et qu'il suivit les écoles. En 1915, il commença un apprentissage de mécanicien. En 1916, on le retrouve à Tavannes, puis à Thoune, à Mülhausen, dans le canton de Bâle-Campagne, à Berne, à Lucerne, à Ruswil, à Kriens, à Zurich. Partout il eut des démêlés avec la police. Il fut même enfermé, comme on le sait, pour escroquerie et tentative de meurtre.

### Chronique jurassienne

#### A Bienne. — Nouveaux vols de vélos.

Les vols de vélos augmentent de nouveau ces derniers temps à Bienne. Vendredi, on a volé celui d'un jeune garçon. On dit que pas moins de dix plaintes ont été déposées ces derniers jours pour vols de vélos.

#### A Court. — Une épidémie de grippe.

Une épidémie de grippe intense règne dans la localité de Court depuis les premiers jours de mauvais temps et paraît vouloir se faire aussi insidieuse parmi les grandes personnes qu'au sein de la jeunesse. Celle-ci toutefois est éprouvée à tel point que le médecin scolaire a jugé à propos de demander pour quelques jours la fermeture de la classe inférieure.

## Chronique neuchâteloise

### A la Chambre suisse de l'horlogerie

Vers une nouvelle Conférence. — Contre le monopole du blé

L'assemblée des délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie a eu lieu mardi à Auvernier. Le copieux ordre du jour comprenait un certain nombre de points intéressants.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, les deux rapports présentés successivement sur les comptes et leur vérification ont trouvé l'agrément unanime de l'assemblée. Les comptes ont été approuvés ainsi que la gestion.

Dans l'exposé que fit ensuite M. Tissot, président de la Chambre, sur la situation générale, il a insisté tout particulièrement sur les causes des difficultés actuelles qu'éprouve l'industrie horlogère soit: la surproduction, les entraves rencontrées dans l'exportation des montres complètes, la facilité avec laquelle sont accordés les sursis concordataires et enfin la question des méthodes de vente et de crédit. La plupart de ces questions ont fait déjà l'objet d'un échange de vues au cours de la conférence avec les représentants des banques: la surproduction, les sursis concordataires et les méthodes de ventes et crédits feront l'objet d'une étude par une commission spéciale. En terminant, M. Tissot a souligné les résultats que l'on était en droit d'attendre d'une conférence avec les banques.

En ce qui concerne les relations à établir entre les fabricants d'horlogerie et les fabricants de parties détachées, il a été décidé que la Chambre suisse de l'horlogerie convoquera le plus tôt possible, une assemblée des délégués des différentes sections intéressées; ils examineront sur quel pied on pourra établir à l'avenir des relations entre ces deux groupements.

Au cours de l'après-midi, M. le conseiller aux Etats Pierre de Meuron a fait une fort intéressante conférence sur la question du monopole du blé débattue actuellement. Il est à peine besoin de dire que l'assemblée a été d'accord avec le conférencier pour repousser l'introduction du monopole d'importation du blé. Dans les milieux horlogers, on n'éprouve aucune sympathie quelconque pour les mesures favorisant l'intrusion permanente de l'Etat dans le domaine privé.

### Banque et industrie horlogère

On lit dans la « Fédération horlogère » que sur la demande d'une Banque neuchâteloise, une conférence a eu lieu, la semaine dernière, à Neuchâtel, entre les représentants des banques de la région horlogère et les délégués des associations patronales horlogères. Cette conférence avait pour but d'examiner les mesures qui pourraient être prises afin de porter remède aux maux qui paralysent cette industrie.

En ouvrant la séance, M. Dietschy, directeur de la Banque cantonale, a présenté un intéressant rapport sur les causes de la situation actuelle et sur les moyens d'y mettre fin. Ensuite, le président de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. Tissot, a complété les renseignements donnés et a proposé d'établir le programme de la discussion qui aborderait les points suivants: Surproduction et liquidations forcées, sursis concordataires, méthodes de vente et de crédits, répression des abus qui se manifestent dans ces divers domaines.

Après un échange de vues intéressant, les propositions et suggestions faites ont été renvoyées pour étude à une commission spéciale de 7 membres comprenant trois délégués des banques, trois des Associations patronales et un juriste, qui se réuniront sous la présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Cette entrevue, dit la feuille mentionnée, a laissé une impression favorable; les mesures préconisées pourraient se réaliser rapidement et sans trop de difficultés.

## UNE PENTECOTE GATÉE

VOUS ATTEND SI LA MOINDRE PROMENADE DE VOUS FAIT SOUFFRIR DES PIEDS

Vous pouvez vous débarrasser de tous vos maux de pieds avec un seul paquet de Saltrates Rodell qui ne vous coûte que quelques francs. Une petite poignée de ces sels médicinaux, dans une cuvette d'eau chaude, donne un bain légèrement oxigéné dont les propriétés tonifiantes, aseptiques et décongestives font disparaître toute enflure, meurtrissure, et irritation, toute sensation de douleur et de brûlure. Une immersion plus prolongée ramollit cors et durillons à un tel point que vous pouvez les enlever facilement et sans crainte de vous blesser. Les Saltrates Rodell remettent donc les pieds en parfait état. Ils se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. J. H. 30460 D. 9821

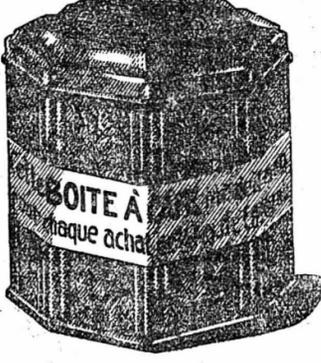
**Cigarette Uto**  
la plus avantageuse et la meilleure, à 50 ct. les 20 pièces.  
— The Waldorf-Astoria Co. —

**SUZE** se distingue des imitations par la finesse de son bouquet



# A TITRE GRACIEUX

des Mercredi 12 mai



dans nos succursales  
**Chaux-de-fonds**  
Rue de la Balance 10

Nous recommandons spécialement

**Les Cafés Kaiser**, mélanges choisis  
à frs. 3.—, 3.20, 3.40, 3.60, 3.80, 4.— le 1/2 kg.

**Les Thés Kaiser**, mélanges fins pour gourmets  
en vrac et en paquets de 50, 100, et 125 grs.  
à frs. 0.50 — 1.70 le paquet

à Samedi 22 Mai



Torréfaction de café.  
Fabrique de café de malt

**SOCIÉTÉ KAISER POUR LE COMMERCE DE CAFÉ**

Importation  
de café et de thé

JH. 5101 X. 9289



## HOTELS - PENSIONS - VILLEGIATURES - PROMENADES - EXCURSIONS

Bains salins  
**HÔTEL DE LA Couronne**  
*au Rhin, Rheinfelden*

Guérit les maladies de femmes et d'enfants. Maladies cardiaques. Névralgies. Goutte. Rhumatisme. Anémie. Convalescence. — Superbe jardin tranquille au bord du Rhin.  
J. V. DIETSCHY, Prop.

Le Café-Restaurant du  
**THEATRE NEUCHÂTEL**  
Place du Port

est renommé par sa cuisine soignée. Poisson du lac et nombreuses spécialités de saison. Établissement confortable. Salles à manger au 1er. Terrasse. Tea Room. CONCERT. Téléphone 6.19 F.Z. 947 N. 9818. Se recom. Chr. SCHWEIZER.

**PETIT CORTAILLOD** Hôtel-Pension du **VAISSEAU**  
près du port Téléphone 92

Séjour agréable Pension soignée. — Bain du lac. — Cano-tage Pêche. — Grand jardin ombragé pour courses scolaires. Belles salles pour sociétés Restauration à toute heure Spécialités: Poisson et Charcuterie de campagne. Vins lers crus. FZ 858 N 8409

GEORGES DUCOMMUN, propriétaire-viticulteur.  
**BATEAUX A LOUER**

## Hôtel Chasseral

Restauration chaude et froide à toute heure

**VINS de premier choix**  
— Dîners pour Sociétés —

Se recommande, le tenancier, P. 5510 J. 6702  
**Germain MAITRE.**

## Restaurant de Bregot

Sur la route de Corcelles à Rochefort, à proximité des gares de Montmolin et Chambrelin. FZ 827 N 8410

Joli but de promenade Grand jardin ombragé, emplacement pour Sociétés et Ecoles. Pain et charcuterie de campagne Vins de lers choix. Jeu de quilles couvert et remis à neuf. Dîners sur commande. Téléphone No 111. Le tenancier: Mce Racine.

## Serroue

RESTAURANT DU CHASSEUR  
(à 30 minutes sur Corcelles et à 15 minutes de Montmolin.)

Magnifique but de promenade pour familles. Sociétés et Ecoles Verger. Jeu de quilles. Repas sur commande d'avance. Spécialité de charcuterie. Café, thé, chocolat complets. Vins 1<sup>er</sup> choix. Téléphone No 98. F. Z. 888 N. 8281

## Yverdon-les-Bains

Hôtel de la Prairie

Maison de famille de l'ordre. Cure combinée (boisson et bains) pour toutes manifestations arthritiques. Séjour de camp. idéal. exc. tennis. Garage box. Restaurant. Téléph. 65. R. Sauer-Rohrer, prop.

## Hôtel de la Croix-Blanche, Cressier

Restauration chaude et froide à toute heure Vins du pays. Charcuterie de campagne. — Salles pour noces et Sociétés. — J-u de quilles JH-1112-J 3080 Tél. 16. Se recommande. A. STAEGER-MERZ.

## COLOMBIER

Chalet-Restaurant "ROBINSON DES ALLEES"  
(Petit port)

Le rendez-vous préféré des promeneurs. Grand emplacement champêtre pour Sociétés et Ecoles. Beaux ombrages Grève. Bains de soleil et du lac. Location de costumes de bain, de petits bateaux et a moteur. Restauration à toute heure. Toujours poissons frais. Consommations lers choix. FZ 854 N 8279 Tél. No 153. G. Imer, pêcheur.

## Séjour-Repos "Le Nid"

MARIN (Neuchâtel)

Belles chambres. Contort. Grand verger. Situation tranquille et à l'abri de la poussière. 8043 Prix modérés

## Mülönen-Aeschi

Station du Niesen

Pension-famille. — Séjour de repos. — Excursions — Cuisine soignée. — Prix modérés. Mlle Lugnbühl. JH. 2540 B. 9011

## Boudry

Restaurant de la Gare C.F.F.

Grande terrasse et jardin ombragé Consommations de lers choix. Restauration chaude et froide à toute heure. Repas pour Sociétés et Ecoles sur commandes. Se recommande. JH-1317-J 7921 Téléphone 30 Famille Karlen-Böni.

## ENGOLLON

Café-Restaurant (sur le ravinourci Fontaines-Chaumont)

Arrêt facultatif Spécialité de Charcuterie pur porc et pain de ménage, fabrication de la maison. — Repas sur commande. Café, Thé, Chocolat Gâteaux. — Vins choisis Téléph. No 23. F. Z. 945 N. 9478 Se recommande. Famille FURST.

## Chalet de Pouillerel

**"ASTER"**

sur Chaux-de-Fonds

ouvert tous les **Samedis** et **Dimanches**, ainsi que les **Mercredis** après-midi et pendant la belle saison, tous les soirs.

Magnifique but de Promenade  
VUE TRÈS ÉTENDUE

Spécialité de Beignets aux Genoux

Excellents Cuisses-Dame et Cornets à la Crème

9847

## Lac de Thoune

*Thoune, Goldwil, Hilterfingen, Oberhofen, Gunten, Sigriswil, Merligen*

Saison du printemps, d'été et d'automne

Navigation à vapeur - Chemin de fer au bord du Lac - Funiculaire au Beatenberg - Grottes du St-Beat - Promenade auprès du Lac Tennis, Golf, Sports nautiques, Vie de bains.

Prospectus par les Bureaux officiels de renseignements locaux, ainsi que par la Société trafic du Lac de Thoune. JH-2375-B 6198

## Mise à ban

M. D. HIRSIG, met à ban pour toute l'année, le terrain qu'il possède à la rue de la Charrière, jouant le Parc des Sports côté Ouest.

Défense formelle est faite de traverser ce pré, faire des sentiers et fouler l'herbe.

Les contrevenants seront punis conformément à la loi. 9874

Mise à ban autorisée. La Chaux-de-Fonds, le 18 Mai 1926.

Le Président du Tribunal II: G. Dubois

## Verres de forme

Jeune fille ou jeune garçon, est demandé comme apprenti, pour glaces fantaisies. — S'adresser à l'Atelier, Rue du Progrès 121, au rez-de-chaus-sée, à droite. 9781

Importante Fabrique de la place engagerait de suite un

## Retoucheur Décoteur

ainsi qu'un pour petites pièces ancre. — Offres écrites, sous chiffre E. 2282 U. à Publicitas. BIENNE.

## Classement vertical

L'Imprimerie COURVOISIER se charge de la confection de fiches pour classement vertical, avec ou sans découpage des onglets.

Echantillons sur demande

## Montreux

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN SUISSE

### BALLET DU THÉÂTRE ROYAL DE LA MONNAIE A BRUXELLES

avec accompagnement de l'Harmonie du 1er Rég. des Guides de Belgique

SAMEDI SOIR: **FÊTE VÉNITIENNE**

## Fête des Narcisses

5-6 juin 1926

Grand Corso Fleuri  
— Fr. 20,000. — de prix —  
— Bataille de fleurs et de confettis —  
— Fêtes de Nuit 5-6 juin —

TRAINS SPÉCIAUX A PRIX RÉDUIT  
Billets et renseignements au Secrétariat de la Fête (Téléphone: 10.84. 9400



## "Matador"

au levier fixe

Remplissage automatique

Grand progrès technique. Construction brevetée, à partir de fr. 18.50

En vente: **Librairie Courvoisier, RUE LEOPOLD-ROBERT 64**  
La Chaux-de-Fonds

Fabrique de serrures, établie en France (Frontière suisse), ch. rche nn

## associé

connaissant si possible la mécanique, avec apport de 25.000 fr. suisses. — Offres écrites sous chiffre A. C. R. 9650, au Bureau de L'IMPARTIAL. 9650

Etat civil du 17 Mai 1926

NAISSANCES

Fivaz, Madeleine-Hélène, fille de Albert-Gaston, commis, et de Julia-Hélène née Beiner, Vaudoise. — Schattho, Marthe-Hélène fille de Albert, agriculteur, et de Bertha-Germaine née Stauffer, Bernoise. — Besse, Lucienne-Madeleine, fille de René-Louis, agent d'Assurances, et de Marie-Madeleine née Grosjean, Vaudoise. — Janssi, Jean-Frédéric fils de Louis, entrepreneur et de Angèle-Emma née Delétraz, Bernoise. — Diacon, Marcel-Ernest, fils de Henri-Georges, manœuvre, et de Anna-Madeleine née Loosli, Neuchâteloise. — Nuss baumer, Roger-Adolphe, fils de Adolphe, commerçant, et de Thérèse-Emma née Gianoli, Solurois. — Lechat, Henri-David, fils de David-Louis, charpentier, et de Jeanne-Elise née Opplinger, Bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE

Renche, Georges, commis, Neuchâtelois et Moser, Suzanne-Marie, Neuchâteloise et Bernoise.

DÉCÈS

Inhumation aux Eplatures: 224, Paicheur née Schelling, Emma, veuve de Louis-Alfred, Française, née le 13 Juin 1867. — Incinération: Etienne, Guillaume-Adolphe, époux de Constance-Ida née Jäggi, Neuchâtelois, né le 16 Novembre 1868. — 6017, Jacopin née Thébaut Jenny-Lucie, épouse de Arnold-Henri, Genevois et Neuchâtelois, née le 9 Juillet 1834. — 6018, Chappatte née Thiévent, Marie-Justine-Alvina, veuve de Charles-Olivier, Bernoise, née le 21 Février 1855.

Etat-Civil du 18 Mai 1926

PROMESSES DE MARIAGE

Rauber, Georges-Emile, acheteur d'échappements, Argovien, et Giacomini, Louise-Hélène, ménagère, Neuchâteloise. — Maunary, Adrien-Jules, agriculteur, Neuchâtelois, et Marti, Olga, cuisinière, Argovienne. — Pellaton, Georges-Emile, horloger, Neuchâtelois, et Allenbach, Bluet-Hedwige, horlogère Bernoise.

DÉCÈS

6019, Zemp, Jean-André, fils de Johann et de Lina née Kolb, Lucernois, née le 21 Mai 1907.

Mariage

Dame, présentant bien, désire faire la connaissance, en vue de mariage, de Monsieur, 25 à 30 ans, ayant beau caractère et situation d'avenir. Joindre photographie; il ne sera répondu qu'aux lettres signées. — Ecrire sous chiffre W. L. 9872 au Bureau de l'Impartial. 9872

Finisseuse de boîtes

ayant l'habitude de la grande pièce, est demandée de suite. — S'adresser MM. A. et G. Girard, rue du Doubs 116. 9908

Remonteur de finissages

S'ad. au bur. de l'Impartial. 9879

Outilleur -

Faiseur d'étampes

serait employé, dans Fabrique d'horlogerie, pour outillage de calibre interchangeable. — Offres écrites à Case postale 15199. LE LOCLE. 9905

ON CHERCHE, pour tout de suite ou époque à convenir 9904

jeune fille

comme volontaire. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. — S'adresser à Mm. Feller, Muri-Dorf (Argovie).

Commis de fabrication

au courant de tous les travaux de bureau, cherche place. — Ecrire sous chiffre E. N. 188, à la Succursale de l'Impartial, rue Léopold-Robert 64. 188

Vache

S'adresser chez M. Louis Maurer, Crêt-du-Locle 55. 9903

Magasin

On cherche à louer un magasin pour primeurs, bien situé. — Offres écrites, sous chiffre K. W. 9114, au bureau de l'Impartial. 9114

Instructions pour le lavage

(rationnel) des tricotages fins



Savon au bois de Panama

à 80 ct.

TRICOSA S. A.

9, Rue Léopold-Robert, 9 LA CHAUX-DE-FONDS 9528

Réparations

de PLUMES RÉSERVOIR

tous systèmes

PAPETERIE G. LUTHY

Rue Léopold-Robert 48

CYCLISTES

Profitez des cours du change

Pour introduire sa marque sur le marché suisse, Alphonse Thomann le célèbre constructeur, Créateur de la soudeur autonome des cycles en 1900, l'homme qui a lancé la plupart des nouveaux cyclistes depuis 20 ans s'adresse directement au grand public et, sans intermédiaire offre à la clientèle suisse ses derniers modèles à des prix défiant toute concurrence. 9896 Demandez le catalogue aux... CYLLES ALPHONSE THOMANN Société anonyme au capital de 1000000, 190 Avenue Georges Clémenceau, PUTEAUX (Seine) France. JH 1374 J

Ecole de Chauffeurs

Prix très modérés 8887

Charles BLOCH FILS

Passage du Centre 5 Téléphone 25 64

Il n'est bon repas où l'on ne boive du vin

La PENSION MODERNE

Daniel-JeanRichard 43

vous en servira désormais de

11-14 h. et de 18-21 h.

(anc. Café Tempérance, Place de la Gare)

Par suite de son installation très moderne la P 1442 N

Teinturerie Lyonnaise et Lavage chimique 9826

Rue du Seyon Henri OBRECHT Fils Neuchâtel

remet à neuf tous vêtements pour Dames et Messieurs.

Envois franco par poste. — Pas de dépôt.

Téléphone 12.50 DEUIL prompt.

A louer (Quartier Ouest)

de suite ou à convenir, à l'usage d'appartement, bureaux, comptoir, un étage composé de 11 pièces, cuisine, chambre de bains, eau chaude, service concierge, tout confort.

S'adresser à M. A. Giovannoni, Entrepreneur, Minerva. Téléphone 9.02. 9920

A louer

pour le 30 avril 1927, un appartement moderne de 3 pièces, cuisine, chambre de bonne, bains, chauffage central, eau chaude, service concierge.

S'adresser à M. A. Giovannoni, Entrepreneur, Minerva. Téléphone 9.02. 9921

Baux à louer. Papeterie Courvoisier

Sertisseuses ou Sertisseurs

seraient engagées de suite par Fabrique de Sertissages. — Offres écrites, sous chiffre P. G. 9861, au Bureau de l'Impartial.

Jeune homme, 24 ans, cherche place de

Boulangier-Pâtissier

pour entrée immédiate ou époque à convenir. Peut travailler seul. Bonnes références à disposition. — Offres écrites sous chiffre M. L. 9773, au Bureau de l'Impartial. 9773

Pour meubler chambres je cherche à acheter,

1 LIT 1 commode

(éventuellement lavabo)

1 chiffonnière et 1 canapé

Offres écrites sous chiffre K. P. 9812, au Bureau de l'Impartial. 9812

Motosacoche

à vendre, faite d'emploi, modèle 1925, 4 HP., 3 vitesses éclairage électrique. Occasion avantageuse. — S'adresser à M. GREZET, rue du Lac 55, Les Brenets. 9871

CHEVAUX

A vendre 2 bonnes juments de 5 et 6 ans, garanties fraîches sous tous les rapports. Facilité de paiement. S'adresser à M. E. mile Kohler, Ferme des Arêtes. Tél. 24 97. 9888

Chevaux

A vendre 4 bons chevaux, de 4 à 7 ans. — S'adresser au Café des Alpes, rue de la Serré 7. 9722

On demande à acheter :

8 tables carrées ou rectangulaires, de même grandeur si possible. 9880

1 table ronde à allonges, 40 à 50 chaises, genre café, pareilles si possible.

Le tout neuf ou usagé en bon état.

Adressez offres par écrit à Case postale 10532, à La Chaux-de-Fonds. 9886

Dorages

Outillage complet, moderne, serait repris de suite. — Offres écrites avec prix, sous chiffre H. 2288 U., à Publicitas, Bienne. 9899

MOTO

A vendre motorette «Moser» 1 1/2 HP., 2 vitesses, en parfait état de marche. Conditions très avantageuses. — S'adresser à M. Edgar Rosset, VILLERET, P. 6035 J. 9910

BORD DU LAC

Propriétés à vendre

1. Villa de 6 à 7 chambres, véranda, jardin, verger, et grève.

2. Maison de 2 logements, 3 et 4 chambres, salle de bains, jardin, verger et grève.

3. Petite maison de 3 chambres, verger et vigne. P. 1455 N

Etude H. VIVIEN, notaire, ST-AUBIN. 9915

A vendre à Neuchâtel

jolie VILLA

moderne de 10 pièces, 2 chambres de bonne, toutes dépendances, véranda fermée, terrasse, balcon, bow-window et joli jardin d'agrément de 500 m2. Parfait état d'entretien. Vue sur le lac et les Alpes. Aménagée également pour 2 appartements avec chauffage central et salle de bain par étage. Convient aussi pour pensionnat. Entrée en jouissance immédiate ou date à convenir. Prix avantageux de Fr. 59.000.— 9772

S'ad. au bur. de l'Impartial

Cuisine

et chambre chauffée et éclairée, à personne pouvant donner des soins à une malade et faire le ménage. — S'adresser rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. 9860

A louer

pour tout de suite ou époque à convenir, à la Rue Fritzcourvoisier, un premier étage de deux chambres et dépendances. Prix mensuel, Fr. 32.—. — S'adresser au Notaire René Jacot-Guillarmod, rue Léopold-Robert 33. P32214C 9198

A louer

pour le 31 octobre 1926: A.M. Piaget 17, rez-de-chaussée, sée de 3 pièces. 9835

Numa Droz 108, pignon de 3 pièces. 9836

Nord 9, rez-de-chaussée de 4 pièces, plus local pour atelier ou entrepôt. 9837

S'adresser à M. Charles-Oscar DuBois, gérant, rue de la Paix 33

A vendre jolie petite

MAISON

de 3 chambres, cuisine et grandes dépendances, étable à porcs et poulailler, 720 m2 de verger et jardin avec de beaux arbres fruitiers, avec un quart d'heure de la gare Chambrelin — S'adresser à M. Georges Dubois-Rognon, Rochefort. 9843

A louer

pour le 31 octobre 1926, rue Fritzcourvoisier, un 2me étage de 4 chambres et dépendances. Part au jardin potager. — S'adresser au notaire René Jacot-Guillarmod, rue Léopold-Robert 33. P. 30215 C. 9829

Apprenti

On cherche à louer, comme apprenti RELIEUR ou maroquinier, jeune garçon, brave et intelligent. Peut entrer de suite ou époque à convenir. — S'adresser à M. A. Prêtre, aux Geneveys-sur-Coffrans (Neuchâtel). 9870

Paramount DISQUES

exclusivement de la Race Africaine. 9849

Prix unique:

Fr. 5.50

QUI donnerait des

Leçons d'Anglais

à deux débutants. — Offres écrites avec prix, sous chiffre C. G. 9797 au Bureau de l'Impartial. 9797

PLANTONS

Fortes plantons de choux blancs, choux-marcelins, choux-pommes violets, choux-raves, choux Bruxelles, choux-fleurs et poireaux; variétés de choix. Expédition par poste, contre remboursement.

400 plantons variés, fr. 1.—, port en plus.

500 plantons variés, fr. 5.—, port payé.

4000 plantons variés, fr. 9.—, port payé, chez M. Paul DEBROT, jardinier, Cormondrèche (Neuchâtel). 9816

A vendre poussette, état de neuf, petit modèle Suisse. Prix, fr. 70.—. Plus un poussette-poussette. 9783

S'ad. au bur. de l'Impartial

Automobilistes

Pour le lavage de vos voitures, utilisez-le

Savon „Sanson”

par seau de 5 et 10 kilos, fr. 1.— le kilo. 9851

Camille HARDER Rue Numa-Droz 75

Coutil matelas

rayés et damassés, toutes largeurs, depuis 3 fr. le mètre.

Linoléums

incrustés et imprimés, toutes largeurs, prix spéciaux, poseur spécialiste. — Magasin d'ameublements C. BEYELER, rue de l'Industrie 1. 9860

A VENDRE, pour cause de départ, un P.21738 c. 9828

Potager à bois

en très bon état et à bas prix. — S'adresser rue du Temple-Allemand 61, au rez-de-chaussée, à droite.

Cadrans métal

A vendre l'outillage complet pour cadrans métal, à de bonnes conditions. — Offres écrites sous chiffre G. G. 9823, au Bureau de l'Impartial. 9823

Fournaise à pétrole

en bon état, est demandée à acheter. — Offres écrites avec prix, sous chiffre H. H. 9822, au Bureau de l'Impartial. 9822

FOURNEAU

à vendre, caelles vertes, hauteur 2 m 50, superbe occasion, ainsi qu'un escalier de bûcher et un évier roc. — S'adresser rue du Doubs 98. P. 52910 C. 9817

logement

de 3 chambres et dépendances, avec petit local, si possible avec une devanture. — Ecrire en indiquant le prix, sous chiffre P. G. 9865, au bureau de l'Impartial. 9865

Fiancés appartement

de 3 pièces, avec chambre de bains, dans maison d'ordre. Quartier Ouest de la ville. — Offres écrites, sous chiffre K. M. 189, à la Succ. de l'Impartial, rue Léopold-Robert 64. 189

Jeune fille

18 ans, parlant les 2 langues et ayant déjà servi, cherche place dans un Café ou ménage. — Ecrire sous chiffre P. 1201 D., à Publicitas, Delémont. 9831

Enfants.

On prendrait en pension, deux petits enfants, dans famille sans enfant, habitant la campagne. Soins assurés. 9732

S'ad au bur. de l'Impartial.

Homme

pour n'importe quel emploi; à l'habitude de gros travaux; éventuellement pour la saison. 9869

S'ad au bur. de l'Impartial.

Bonne à tout faire,

propre et de confiance, est demandée dans ménage de 2 personnes; place stable pour personne n'aimant pas les changements. — S'adresser rue du Parc 152 (entrée rue Jardinière), au rez-de-chaussée. 9864

On demande à acheter, canapé, table, divan, tableaux, vases, grande glace sans cadre. — Offres chez M. Mallesnew à rue Jaquet-Droz 60. 9893

Garçon

pour ménage, à louer. — S'adresser rue Numa-Droz 100, au magasin. 9794

Perou

à vendre, un mois un pendant or 18 karats, avec peinture 18 de femme, monté rubis et perles avec chaînette. — Le rapporteur, contre bonne récompense, à la rue du Crêt 24, au 2me étage, à gauche. 9721

Perou,

depuis la Vue des Alpes en Ville, une pélerine d'homme. — La rapporteur, contre récompense, rue du Progrès 13, au 2me étage, à droite. 9789

Le Comité du Lien National a le chagrin d'informer les membres du Lien du décès de Monsieur Adolphe ETIENNE beau-père de M. Auguste Jaquet, membre actif. La Chaux-de-Fonds, le 18 mai 1926. 9853

Pompes Funèbres

urbillard - bourgou automobile tous les cercueils sont capitonnés 4.90 Téléphone Jour et Nuit 4.34

S. MACH

Numa Droz 6

CERCUEILS DE BOIS CERCUEILS CRÉMATIION CERCUEILS TACHYPHAGES

# REVUE DU JOUR

La fin de la grève anglaise

La Chaux-de-Fonds, le 19 mai.

C'en est donc fini de cette fameuse « générale » dans laquelle les Trade-Unions ont laissé beaucoup de prestige et les travailleurs beaucoup d'argent. Comme le dit un communiqué à tendances pacificatrices, partout, à de rares exceptions près, entrepreneurs et ouvriers se sont réunis pour régler à l'amiable toutes les conséquences de la grève et pour rétablir le plus rapidement possible l'exploitation normale des entreprises. En aucun endroit, la rentrée des ouvriers dans leurs anciens chantiers ou le licenciement des volontaires n'ont provoqué des incidents. Dans tout le pays règne une atmosphère d'optimisme et de confiance. On est sous l'impression que l'épreuve du feu s'est déroulée de telle façon que chacun peut en être fier et que le pays a reçu une leçon qui lui assurera une longue période de paix industrielle et de meilleures relations entre ouvriers et patrons. Les déclarations du chancelier de l'Échiquier suivant lesquelles la grève générale n'a pas été financièrement très préjudiciable à l'Etat et les assurances données qu'il ne recourrait pas au prélèvement d'impôts supplémentaires ont fortifié l'optimisme général.

Quant aux mineurs, ils ont déclaré qu'au cas où les propositions de M. Baldwin seraient interprétées dans un large esprit de conciliation, un règlement deviendrait possible.

Cela va mal en Pologne

Le coup d'Etat du maréchal Pilsudski était une réaction de la gauche contre la droite. C'est maintenant une contre-réaction de la droite qui se prépare pour rétablir soi-disant la légalité dans l'ordre et l'ordre dans la légalité. Il n'y a, en effet, plus aucun doute à avoir. Le général Haller possède une armée. Il marche sur Varsovie en s'appuyant sur Posen et son mouvement est soutenu par la province et les partisans du président Witos. D'ici peu la Pologne en viendra directement aux mains avec Pilsudski et la guerre civile déchirera la Pologne. Ce qu'il y a de plus grave — on le verra plus loin — c'est que comme autrefois Frédéric II et Catherine la Grande — le « républicain » Stresemann et le bolchéviste Tchitchérine s'apprent à intervenir pour se partager les morceaux. Et dire que la Pologne faisait valoir hier encore des prétentions très hautes à obtenir un siège permanent à la Société des Nations... P. B.

## A l'Extérieur

Le chahut au Théâtre Sarah Bernhardt à propos d'un ballet russe

PARIS, 19. — (Sp.) — Hier soir, au Théâtre Sarah Bernhardt, on donnait la première représentation de « Romeo and Juliet », ballet russe, musique de Constant Lambert, qui commence par la mise en scène d'une représentation des ballets russes. Dès le lever du rideau, la salle fut houleuse, des coups de sifflet se firent entendre de tous les étages, puis on en vint aux mains. La police dut intervenir et 10 personnes furent arrêtées. Des milliers de tracts furent lancés du poulailleur, signés par les chefs du jeune mouvement surréaliste, et blâmant vivement les spectacles destinés aux snobs parisiens. Enfin, le ballet put être joué. Il ne méritait, à vrai dire, ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

L'épilogue d'une affaire d'espionnage

PARIS, 19. — La XI<sup>me</sup> Chambre correctionnelle vient de rendre son jugement dans l'affaire d'espionnage où étaient inculpés trois sujets anglais et une Française.

Le principal des inculpés, John Leather, a été condamné à trois ans de prison et 3000 francs d'amende. Ernest Philipp a été condamné à deux ans de prison et à 300 francs d'amende, et William Fischer à 2000 francs d'amende ; Martha Moreuil à six mois de prison et à 500 francs d'amende.

Encore les bijoux de la couronne !

L'ex-impératrice Zita poursuit des bijoutiers que la police relâche

PARIS, 19. — On se souvient des incidents nombreux qui surgirent entre l'ex-impératrice Zita de Hongrie et ceux qui achetèrent les bijoux de la famille impériale. Les tribunaux suisses avaient débouté l'ex-impératrice qui alors, porta plainte au Parquet de la Seine, contre les frères Bienenfeld pour abus de confiance et complicité, disant que les opérations de vente à ces deux bijoutiers parisiens étaient entachées de fraude.

Après une enquête, le juge d'instruction a rendu mardi une ordonnance de non-lieu en faveur des frères Bienenfeld et de M. Steiner, inculpé de recel.

Le magistrat a établi que, contrairement à ce qui a été avancé, trois très beaux bijoux de la famille impériale sont restés entre les mains de celle-ci : 1. Le diamant le « Florentin ». — 2. La montre d'émeraude. — 3. Le solitaire triangulaire. Les autres bijoux ont été vendus successivement aux frères Bienenfeld en 1919, 1920 et 1921 pour 335.000 francs. En octobre 1921 lors de la tentative de restauration de l'empereur Charles, la tante de l'empereur, l'archiduchesse Marie-Thérèse, s'aboucha de nouveau avec les frères Bienenfeld pour la vente de la couronne de Hongrie pour 1.200.000 francs français et dont les pierres desertées restèrent la



## La résistance au coup d'Etat polonais s'organise à Posen

### Une montagne s'écroule en Belgique

#### En Suisse : Deux jeunes garçons tombent dans la fosse aux ours

propriété des deux joailliers pendant que la carcasse de la couronne était rendue à l'archiduchesse Marie-Thérèse, mais dénichetée et rompue. En 1923, un arbitrage aboutit à un règlement définitif pour lequel l'ex-impératrice reçut pour solde de tout compte 431.600 francs. Le magistrat a estimé que dans ces opérations, il n'avait trouvé nulle part trace de vol ou de fraude, aussi a-t-il signé une ordonnance de non-lieu. Les avoués de l'ex-impératrice ont fait opposition à cette décision devant la Chambre des mises en accusation.

#### La „Montagne des souris“ s'écroule

On y avait creusé des galeries pour la culture des champignons

FRANCFORT, 19. — On mande d'Aix-la-Chapelle à la « Gazette de Francfort » : La Montagne des Souris, située à la frontière belgo-hollandaise, s'est effondrée. On y avait creusé des galeries pour la culture des champignons. Environ 2 millions et demi de mètres cubes de terre ont été en mouvement. A certains endroits, le niveau s'est abaissé d'une cinquantaine de mètres. Jusqu'à présent, on a relevé 5 tués et 13 blessés.

#### Les événements de Pologne

Pilsudski est malade. - Le général Haller marche sur Varsovie

VARSOVIE, 19. — Pilsudski est tombé malade et n'a pu prendre part au conseil des ministres de lundi.

Le général Haller, interviewé par un collaborateur de l'« Echo de Paris » a déclaré notamment qu'il est faux que l'ancien président de la République a démissionné, et a ajouté : Les ministres sont prisonniers et ne reconnaissent pas une situation imposée par la violence. Exprimer ensuite son entière confiance dans les troupes qu'il conduit pour réprimer l'insurrection, il a conclu en disant : Il faudra du temps pour anéantir l'insurrection, mais nous réussirons.

A Cracovie, en Galicie, le général Dowborski a refusé de reconnaître le régime de soldats réguliers et de volontaires, et il marcherait actuellement sur Varsovie.

Cependant, la légation de Pologne à Berlin déclare que les nouvelles d'après lesquelles le général Haller marcherait sur Varsovie avec ses hommes, sont sans fondement. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai qu'une sérieuse résistance subsiste en Pologne. Le prince Radziwill aurait déclaré : « Si le faut, mes amis et moi, nous leverons une armée de 100.000 hommes. »

#### Menace grave pour la Pologne

On annonce de Berlin que M. Stresemann serait d'accord avec l'état-major général pour entreprendre une action militaire avec la Russie, suivant la tournure que prendront les événements de Pologne.

#### Derniers échos de la grève anglaise

Le service des trains est réduit du 50 %

LONDRES, 19. — L'association des directeurs des compagnies de chemins de fer anglaises annonce qu'en raison de la continuation du conflit minier, les services des trains de voyageurs seront réduits d'environ 50 %. En ce qui concerne la banlieue, la réduction sera moins forte.

Un grand nombre de membres du personnel des compagnies de chemins de fer s'étant plaints de n'avoir pas été réintégrés dans leurs emplois après la grève, les trois grands syndicats d'ouvriers ferroviaires ont décidé d'entrer immédiatement en pourparlers à ce sujet avec les compagnies intéressées.

#### De l'utilité des sous-marins

Les « Daily News » mentionnent l'utilité inattendue des sous-marins en temps de grève générale. Il paraît, en effet, que les sous-marins ont fourni dans la mesure de leurs moyens l'énergie électrique qui a permis aux principaux docks d'avoir de l'éclairage et de pouvoir faire manoeuvrer les grues pour le chargement et le déchargement des cargaisons. Sans le concours des sous-marins, toute l'activité aurait cessé dans les docks.

#### Un camion culbute — 36 blessés

BRESLAU, 19. — On mande de Goldberg aux « Breslauer Neuesten Nachrichten » qu'un camion dans lequel avait pris place une société de chant est tombé mardi en bas d'un talus dans les environs de Goldberg. Tous les 36 occupants ont été blessés; quelques-uns très grièvement.

Les dames de Londres pourront désormais venir déjeuner à Paris et s'en retourner l'après-midi même, après avoir fait maintes emplettes

LONDRES, 19. — (Sp.) — A partir d'aujourd'hui, les élégantes anglaises pourront partir pour Paris le matin et être de retour à Londres à l'heure du dîner. Des avions spéciaux sont mis à leur disposition. Ils quittent la capitale anglaise à 7 heures 55 du matin, arrivent à Paris à 10 heures 20, laissent aux dames le temps de faire toutes leurs emplettes jusqu'à 17 heures et les débarquent à Croydon à 19 heures 30.

## En Suisse

Le jeune Ellenberger est mort

BERNE, 19. — Fritz Ellenberger, âgé de 10 ans, l'un des jeunes gens tombés dans la Fosse aux ours, a succombé mercredi matin à l'Hôpital de l'Isle.

#### A la direction du Loetschberg

BERNE, 19. — La nouvelle annoncée par plusieurs journaux au sujet de prochains changements dans la direction du chemin de fer des Alpes bernoises, est quelque peu prématurée, car aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet. La retraite de M. Kunz, ancien conseiller aux Etats, directeur depuis 1912, serait à tous égards fort regrettable, car son activité et son talent d'organisation ont permis à la Compagnie du Loetschberg de traverser une période difficile. Il semble qu'il s'agirait plutôt, par une nouvelle nomination, de répartir plus équitablement les charges de la Direction. Plusieurs noms ont déjà été avancés, entre autres celui de M. Zehnder, directeur du chemin de fer Montreux-Oberland, et celui de M. Volmar, conseiller d'Etat à Berne. C'est au Conseil d'administration de la Compagnie du Loetschberg en première ligne et au gouvernement bernois ensuite qu'il appartient de prendre une décision à ce sujet.

#### Un pêcheur se noie

BERNE, 19. — (Resp.) — Mardi soir, à 18 heures, un pêcheur nommé Otto Schmid, qui pêchait dans l'Aar près du pont de Nydeck, à Berne, est tombé de sa barque et a été entraîné par les eaux. Son cadavre a pu être repêché 500 mètres plus bas.

#### Une fillette tombe du 4<sup>me</sup> étage et se tue

LAUSANNE, 19. — (Sp.) — Hier, à 14 h. 45, la petite Arlette Berthoud est tombée du quatrième étage d'une maison de l'Avenue de Bons et s'est tuée net. Sa mère, qui avait laissé l'enfant endormie dans la chambre à coucher s'était rendue à la chambre à lessive. C'est pendant cette courte absence que l'enfant passa dans la salle à manger, et se penchant hors de la fenêtre qu'elle avait ouverte tomba dans le vide. Le père, M. Berthoud-Kaufmann, maître d'hôtel au Central-Bellevue, est arrivé peu après et a constaté le décès de son enfant.

## Grand Conseil

(De notre envoyé spécial)

Séance du mercredi 19 mai, à 8 heures et demie, au Château de Neuchâtel

### Les comptes et la gestion de 1925

(Suite)

Au Département militaire, M. Otto Graber attire l'attention du gouvernement sur les faits suivants : Les subsides de l'Etat en faveur des tirailleurs obligatoires sont alloués indirectement aux tireurs astreints à ces tirs et à ceux qui pratiquent volontairement ces exercices.

M. Clottu répond qu'à l'avenir une statistique exacte sera exigée et que seuls les tireurs astreints aux tirs obligatoires bénéficieront de ces subsides.

#### La question des horaires

M. Albert Maire profite de l'examen du chapitre du Département des travaux publics pour remercier les autorités qui sont intervenues et ont fait obtenir la suppression des taxes additionnelles dans les transports de marchandises par les trains de montagne.

M. Staehli fait constater une anomalie. Des villes possèdent en portefeuille des obligations de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie. Neuchâtel en possède pour 376.000 francs. Le Locle pour 70.000 et La Chaux-de-Fonds pour 179.000. D'autre part, les primes payées par ces villes à la caisse cantonale sont de 99.000 francs pour Neuchâtel, 43.000 pour Le Locle et

118.000 pour La Chaux-de-Fonds. Une meilleure proportion entre ces chiffres devrait être établie.

M. Camille Brandt est très catégorique dans ses déclarations et se fait l'interprète des Chaux-de-Fonniers, sans distinction de partis. Il dit le mécontentement qui règne dans la ruhe montagnarde au sujet des mauvaises communications qui nous relient avec les autres villes. L'orateur relève les sollicitations justifiées qu'avait présentées la commune de La Chaux-de-Fonds et qui n'ont reçu de Berne aucun écho. Nous avions demandé de meilleures relations avec la France, des communications plus rationnelles avec les villes de Bienne et Neuchâtel, un meilleur train pour le soir, venant de Bienne. M. Brandt demande la réunion d'une conférence entre le chef du Département des travaux publics et la Commission des horaires. Au cours de cette conférence, on étudierait toutes les suggestions présentées.

#### L'électrification du tronçon Neuchâtel-Le Locle

Où en est l'électrification du tronçon Neuchâtel-Le Locle ? demande M. Brandt. On nous promettait que ce tronçon serait électrifié dans un avenir assez prochain, mais, maintenant, Berne ne souffle plus le moindre mot à ce sujet. M. Brandt préconise une action commune entre les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds pour réclamer de façon impérieuse l'électrification très prochaine du tronçon Neuchâtel-Le Locle. Il profite de la circonstance pour demander aux autorités compétentes de revoir le tracé qui relie les deux villes importantes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Il est évident, dit-il, que si l'on entreprend des travaux d'électrification, il faudra avant tout revoir la ligne qui reliera ces deux villes. A cet effet, il dépose un postulat demandant au Conseil d'Etat d'examiner le plus vite possible la question de l'électrification du tronçon Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds-Le Locle et réclamer en même temps la correction du tracé reliant les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

M. Spillmann demande également, au nom de la ville du Locle, que les travaux d'électrification interviennent au plus vite. Il croit que son camarade, M. Brandt, a oublié la ville du Locle dans son postulat. Mais on lui fait comprendre que Le Locle n'a pas été ignoré dans le postulat Brandt.

M. Métraux appuie également les deux orateurs précédents et réclame l'électrification rapide de la ligne Neuchâtel-Le Locle.

M. Clottu, chef du département des travaux publics, fait tout d'abord une observation d'ordre général. On a agité comme un fait le chiffre de 109 millions représentant la dette de l'Etat. Mais ce chiffre n'est qu'apparent. Il faut faire la part des emprunts consentis par l'Etat en faveur de divers établissements et de diverses villes. Ces emprunts ne chargent pas le service de la dette. Ils s'élèvent à la somme de 67 millions, si bien que la dette réelle de l'Etat est de 40 millions. C'était un point à préciser.

La séance continue.

A. G.

## Chronique neuchâteloise

Les tragédies de la route. — Devant le tribunal de Neuchâtel.

Le tribunal de police de Neuchâtel, présidé par M. Edmond Berthoud, a siégé hier après-midi. René-Ferdinand Krugel, né le 29 mars 1900 à Noiraigue, originaire d'Escholzmatt (Lucerne) et de Travers, pierriste, domicilié à Travers, est prévenu de contravention au concordat sur la circulation des automobiles et homicide par imprudence. Le 13 avril, à 6 heures et quart, à Cressier, Krugel a tamponné avec sa voiture le jeune Gottlieb Simonet, âgé de 9 ans, qui traversait la route. L'enfant, frappé à la tempe, mourut quelques moments plus tard. M. Pierre Wavre, avocat à Neuchâtel, représente la partie civile, tandis que Me Charles Hotz est défenseur de René Krugel. Après l'audition d'un certain nombre de témoins, le jugement suivant a été rendu : Le tribunal condamne René Krugel à 15 jours de prison civile avec sursis, ainsi qu'aux frais s'élevant à 131 francs.

## La Chaux-de-Fonds

Rectifications.

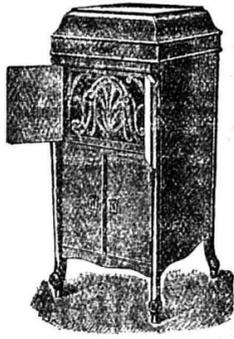
Il y a erreur d'initiales dans le nom du professeur cité hier dans notre chronique locale « Au Gymnase ». Ce n'est pas du professeur S. mais du professeur C. qu'il s'agit. En outre les maîtres ont décidé d'envoyer une délégation à M. Cérésote et non pas de le prier d'assister à leur prochaine réunion d'amicale.

## La cote du change

le 19 mai à 10 heures

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.

	Demande	Offre
Paris . . . . .	14.10 (14.70)	14.70 (15.20)
Berlin . . . . .	122.80 (122.80)	123.25 (123.25)
	(des 100 marks)	
Londres . . . . .	25.12 (25.12)	25.17 (25.17)
Brome . . . . .	19.10 (18.60)	19.70 (19.25)
Bruelles . . . . .	11. — (11.10)	11.81 (11.90)
Amsterdam . . . . .	207.75 (208. —)	208.35 (208.50)
Vienne . . . . .	72.70 (72.70)	73.20 (73.20)
	(de million de couronnes)	
New-York (câble) . . . . .	3.155 (3.155)	3.185 (3.185)
New-York (chèque) . . . . .	3.145 (3.145)	3.185 (3.185)
Madrid . . . . .	74.20 (74.15)	74.90 (74.90)
Oslo . . . . .	111.60 (111.60)	111.90 (111.90)
Stockholm . . . . .	438.10 (438.10)	438.80 (438.80)



## La Manufacture de Machines Parlantes LASSUEUR, à Sainte-Croix

avise sa nombreuse et estimée clientèle de La Chaux-de-Fonds et environs, qu'elle vient

d'ouvrir un Magasin de vente

**70 - Rue Léopold Robert - 70**

TÉLÉPHONE 26.16

Vis-à-vis de la Gare

TÉLÉPHONE 26.16

**Gramophones** avec les derniers perfectionnements acoustiques et techniques à des prix raisonnables  
Venez les entendre sans engagement et obligation d'achats. - Venez. Venez. - Facilités de paiements.

**Grand choix de DISQUES des 1ères marques**

MAISON FONDÉE EN 1890.

Des milliers de références en Suisse et à l'Étranger.

MAISON FONDÉE EN 1890.

Magasins de vente : NEUCHÂTEL, Place des Halles; LAUSANNE, Rue Mauborget 3.



9701

9701

# Zephyr

Savon de toilette  
et pour la barbe

J.H. 0201-Z 71-28

## LABORATOIRE DENTAIRE DU BOIS & FLUCKIGER

Technicien-Dentiste

Mécanicien-Dentiste

56 - Rue Léopold-Robert - 56

Téléphone 10.77

## DENTIERS

Acier Krupp inoxydable

Le plus puissant dépuratif du sang, spécialement approprié pour la

**cure de printemps**

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

## Thé Béguin

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc. qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.;

qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ou-vertes, etc.;

qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte: fr. 1.80, dans les 3 Officines des

**PHARMACIES RÉUNIES**  
LA CHAUX-DE-FONDS

## La Pouponnière Neuchâteloise

aux BRENETS

demande une jeune fille, 20 à 25 ans, intelligente, forte et robuste, pour les travaux du ménage. — Adresser offres à la Sœur directrice.

9742

CHOCOLATS

**Noutelimar**  
QUATRE NOUGAT MONTELMAR VARIÉS

**POLYNUT**  
FRIANDISE DÉLICIEUSE

**Variana**  
QUATRE VARIÉTÉS FINES

**Sprüngli**

NOUVEAUTÉS

★★★

## VOGA - SARINA

Cuisinières à gaz

à bois et combinées

Les plus économiques

M. & G. NUSSLE

La Chaux-de-Fonds

8735



La porte-mina  
le plus parfait  
avec vis automatiques  
— sans tourner —

## LIBRAIRIE-PAPETERIE COURVOISIER

Léopold-Robert 64

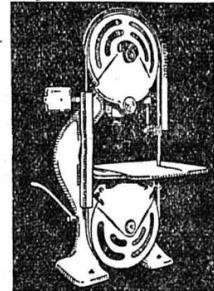
Administration de L'IMPARTIAL

Compte de chèques postaux

Imprimerie COURVOISIER

IV<sup>B</sup> 325

MACHINES  
à travailler le bois  
de grande production.



pour toutes industries  
**RAUSCHENBACH**  
Schaffhouse (Suisse)

Agence pour la Suisse romande  
Grande exposition permanente:  
8, Bd. de Grancy, Lausanne.

## Commissionnaire

On demande un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. S'ad. au bur. de l'Impartial.

## Email de Zoug

Il préserve votre santé.

Les ustensiles émaillés, marque « La Cruche », ne renfermant aucun ingrédient nuisible à la santé, conviennent par excellence à la conservation des aliments et résistent parfaitement à l'action des acides et de la soude.



Autrefois, un roi qui perdait sa chevelure, perdait son royaume,

Maintenant, une femme qui perd ses cheveux, perd sa royauté.

CHEZ VOTRE COIFFEUR

## CANADOLINE

Notre lotion à base de pétrole assure Hygiène, Beauté et Souplesse des cheveux

CLERMONT & E. FOUET, PARFUMEURS PARIS-GENÈVE

J.H.-30800-D

2240

## C.-E. Robert A. S. E. La Fiduciaire ORCAFIDUS

93, Rue Numa-Droz, 93

Comptabilité Organisation - Revision

Contrôle - Direction

Arbitrages - Expertises

Impôts Consultations Rédaction d'actes

Recours

CONTENTIEUX commercial

Toutes fonctions fiduciaires

FONDATION 1889/1898

29963

Téléphone 2 11

51 ans de succès

## ENCAUSTIQUE ABEILLE

La seule véritable cire à parquet

J.H.-31951-D 8436

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

39

## ADOPTÉE

PAR

Mary FLORAN

Elle lui en voulut d'abord constatant que les se reprit pourtant et répondit :

— Mon père voyage de nouveau... J'irai le retrouver cet hiver, à Paris.

L'impression que lui causa cette petite méchanceté de Stanislas, aisément devinée, fut complexe.

Elle lui en voulut d'abord, constatant que les sentiments qu'il avait eus pour elle devaient être bien modifiés, ou tout au moins bien atténués pour qu'il en fût venu à persifler. Puis, elle pensa que c'était peut-être un peu de rancune contre celle qui l'avait repoussée naguère, une sorte de représailles ! Cela la fit sourire et lui inspira même une certaine estime pour le jeune homme. Il devenait quelqu'un, décidément ; ce n'était plus un mouton, comme les autres et comme lui-même était jadis. Il savait se défendre maintenant ; le mouton devenait enragé... Elle en fut disposée favorablement à son endroit. Depuis quelque temps, du reste, très frappée par le notable changement de Stanislas, que cette seconde année de Paris avait achevé de transformer, son avis sur lui s'était bien modifié. Elle prenait plaisir à le voir se mettant ouvertement, pour lui, en frais d'amabilité et de toilette, trouvant qu'il le méritait. Et, parfois, elle fixait sur lui un long regard qui plongeait dans le passé, dont le souvenir lui arrachait un involontaire soupir.

Sa mère, plus d'une fois, le surprit au passage ; elle devinait bien que si c'avait été aujourd'hui que Stanislas eût demandé Nadine, sa réponse, sans doute, n'eût pas été la même...

Mais lui, bien que toujours assidu et aimable, ne paraissait pas s'en apercevoir...

Il n'y avait pas plus d'une semaine que Nadine était à Curgeon, lorsqu'elle reçut une lettre de M. d'Histal. Son cœur, comme chaque fois, battit violemment ; n'était-il pas l'arbitre de sa destinée ?...

A sa lecture, elle pâlit sous la plus inattendue des émotions.

« Ma chère Nadine écrivait le marquis, vous êtes la première à qui je veuille annoncer la grave décision que j'ai prise.

« Sachant combien j'aimais votre chère marraine, peut-être vous étonnera-t-elle un peu ; mais la connaissance des motifs qui me l'ont dictée vous la fera comprendre. Non seulement ma solitude me pèse cruellement, après tant d'années de vie de famille, mais encore elle est devenue un obstacle sérieux aux projets ambitieux que j'ai conçus, à défaut de bonheur, remplissent ma vie désormais. Dans la situation que j'occupe déjà, dans celle que me réservent la faveur du gouvernement et les instances de mes amis, il est absolument nécessaire que j'aie ma maison ouverte, que j'y reçoive comme par le passé et mieux même encore.

« On me l'a fait savoir officieusement, et l'on m'a donné à entendre que la position que je briguais ne pouvait être occupée par un homme seul. Quelque temps j'ai résisté à ces suggestions en me demandant si je n'allais pas immoler, en souvenir de ma chère morte cette carrière qui, depuis qu'elle n'est plus, m'a distrait, sinon consolé ?... La réflexion me rappelant tout son dévouement qui, certainement, n'eût pas exigé de moi ce sacrifice, m'en a détourné. Si vous n'a-

vez été si jeune, ma chère Nadine, et si, près aussi de me quitter par votre mariage, peut-être vous eussiez demandé à venir près de moi, en véritable fille, remplacer votre marraine. Mais à votre défaut, j'ai dû choisir une compagne pour faire les honneurs de mon foyer, m'alléger, en les partageant, les soucis écrasants de la vie que je mène, et préserver mon âge mûr de cette inévitable, de cette affreuse solitude, apapane de la vieillesse que, moins qu'aucun autre, j'eusse pu supporter, après tant d'années heureuses.

« J'épouse donc Mlle Isabelle van den Broom ; c'est une personne de trente-cinq ans, très sérieuse, très bonne, en laquelle j'espère trouver l'indulgence et le dévouement qu'exige ma triste situation.

« Je ne vous parle pas du mariage, ma chère Nadine, qui aura lieu le 20 août à Bruxelles, dans la plus stricte intimité, mais lorsque, cet hiver nous serons installés à Paris, rien j'espère, ne s'opposera plus à ce que vous veniez nous y retrouver. »

Nadine, ayant fini cette lettre, resta abasourdie... Ainsi il se remarrait ! Elle n'en pouvait croire ses yeux, tant cette hypothèse avait toujours été absente de sa pensée !

C'était encore un coup pour elle, un coup terrible du sort car cette femme qu'il épousait, quels seraient ses sentiments à son égard ? N'était-il pas à supposer qu'elle ne verrait point d'un oeil favorable la jeune fille étrangère que la première femme avait introduite sous le toit de M. d'Histal ? Et, si elle lui était hostile, le marquis lui était-il assez attaché pour la soutenir, la défendre, l'imposer ?

Tout cela était gros de menaces, Nadine le comprit. En dehors de son intérêt personnel, elle éprouvait un petit crève-cœur de voir sa chère marraine si vite remplacée ; mais elle comprit aussi qu'elle ne devait pas le laisser voir, sous

peine d'aggraver son cas aux yeux de M. d'Histal, comme à ceux de la future épouse. Et, instruite par l'expérience, souple comme un gant désormais, elle fit taire ses répugnances et écrivit au marquis qu'elle le remerciait de sa confiance ; qu'elle le connaissait trop bien pour ne pas s'expliquer parfaitement sa conduite et les sentiments dont il lui faisait part, et qu'elle espérait lui voir trouver, dans son second mariage, tout ce qu'il était en droit d'en attendre. Elle terminait en ajoutant qu'elle serait heureuse de faire la connaissance de la nouvelle marquise d'Histal, à laquelle le choix que son cher père en avait fait assurait d'avance toute sa sympathie.

XVI

Ce fut pour ses étrennes que Nadine reçut, du marquis, la lettre patiemment attendue depuis des mois qui la réclamait à Paris.

Elle partit le lendemain.

— Cette fois, c'est le grand départ, disait-elle joyeuse.

Elle atteignit ses vingt et un ans en juin et ne doutait pas que M. d'Histal ne la gardât près de lui jusqu'à son mariage.

Sa mère, qui redoutait pour elle quelque nouvelle déception, essayait de jeter un peu d'eau sur la belle flamme de ses illusions, mais Nadine ne voulait rien entendre, se fâcha de ses appréhensions et prit fort mal ses conseils.

— Tu sais lui disait Mme Serfaille, effrayée en songeant au caractère capricieux, autoritaire, emporté de cette enfant gâtée, ce n'est plus chez ta marraine que tu vas, tu es une étrangère, maintenant, dans cette maison, ne l'oublie pas ; ne t'impose pas, sois discrète, veille sur ton humeur. Ta situation là-bas sera extrêmement délicate, difficile... Ne la compromets pas par des imprudences !

(A suivre.)

**Dans nos Cinémas encore ce soir et demain**

<b>MODERNE</b>	<b>SCALA</b>	<b>APOLLO</b>
<b>Petite Madame</b> <small>Comédie, film couleurs</small>	<b>L'ENJOLEUSE</b> <small>avec Constance Talmadge</small>	<b>L'Enfant Prodigue</b> <small>Grande vision d'Art</small>
<b>Si tu vois ma Tente</b> <small>Comique</small>	<b>Une Femme comme il faut</b> <small>Roman d'amour</small>	<b>Tix et Tax</b> <small>Comique 9838</small>

**Exceptionnellement ce soir et demain PRIX REDUITS dans les trois Etablissements**

**Mon Homme      Mon Homme      Mon Homme**

Grâce à une organisation unique

**E. Mandowsky**  
La Chaix-de-Fonds  
Léopold Robert 8  
vous offre:

**LINGERIE**  
pour dames

Linge de toilette  
Linge de cuisine  
Toile pour draps  
Toile pour lingerie  
Vitrages  
Stores  
CANTONNIERES  
Linoléums  
Passages  
Descantes de lits  
Tapis de tables  
Tapis moquette

avec facilité de paiement

10% d'escompte à 2 mois  
5% d'escompte à 6 mois

Pas de renseignements le carnet de famille suffit

**Mise à ban**

La Brasserie de la Comète à la Chaix-de-Fonds met à ban pour toute l'année les cours situés à la rue du Pont 25, et Ronde 32-34, lui appartenant.

Defense formelle et juridique est faite d'y circuler, de monter sur les toits, les échafaudages, et les chars, de toucher les matériaux, futs, etc. entresés.

Les contrevenants seront punis conformément à la loi.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Brasserie de la Comète.

Mise à ban autorisée.  
La Chaix-de-Fonds, le 14 Mai 1926.

Le Président du Tribunal II :  
**G. DUBOIS.**



**Leçons d'accordéon**  
**Ecole Blattner**

Daniel-Jeanrichard 17  
(E. Ochsner, prof.)

1er prix au 1er concours fédéral d'accordéons à Bâle

Réparations Instruments

**La Bicyclette JUNOD**

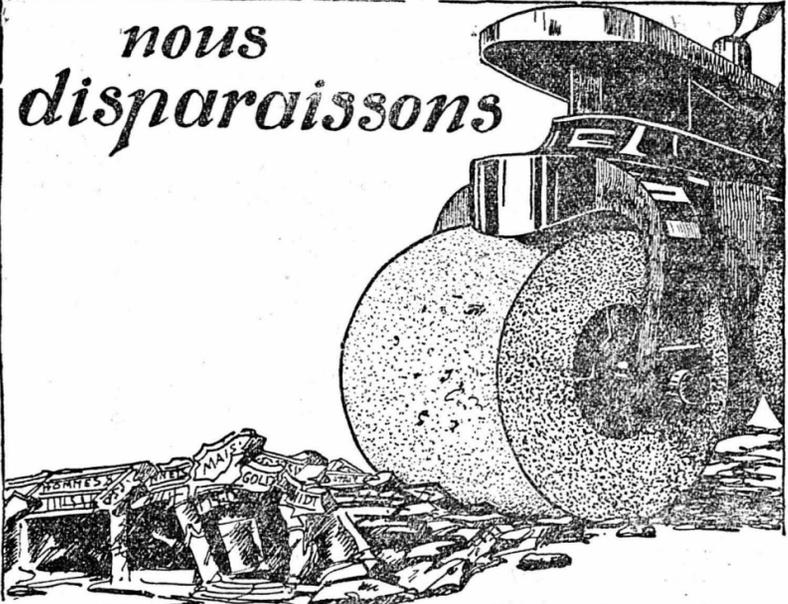
élégante, solide, légère, bon marché est la machine du connaisseur. Voyez les différents modèles chez

Francis JUNOD & Fils  
Rue du Commerce 93

**SALLE A MANGER, occasion**

Louis XVI sculptée, noyer, chaises, siège et dossier cuir gautré, de choix, fr 980.— S'adresser à M. Studzinski, rue du Parc 101, au 3me étage, à droite, Chaix-de-Fonds.

*nous disparaissions*



**ÉCRASÉS**  
*par les événements*

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. La liquidation **GOLDSCHMIDT** a fait le bonheur de plusieurs centaines de personnes auxquelles elle a permis d'acheter à des prix ridicules des marchandises de qualité et d'élégance.

Les événements ont fait de nous une victime. Nous devons disparaître à bref délai.

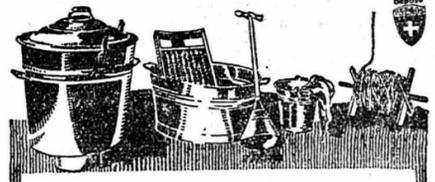
Vous avez donc une occasion unique pour compléter votre garde-robe. Nous vous engageons même à penser à l'hiver prochain. Nos pardessus sont si bon marché qu'en les achetant actuellement vous faites un placement d'argent à plus de 50%.

Mais hâtez-vous, car nos stocks s'épuisent et les occasions n'attendent pas.

**Liquidation Goldschmidt**

Rue Léopold-Robert 68 - La Chaix-de-Fonds

*La maison qui doit disparaître*



**Seilles - Seaux - Lessiveuses**  
Articles galvanisés de qualité

**M. et G. NUSSLÉ**  
La Chaix-de-Fonds 8737

**La Pension Matthey-Doret**  
**à LA JONCHÈRE**

au coin de la forêt, dans une des plus belles situations du Val de Ruz

est toujours la plus recommandée pour Cures d'air - Repos - Vacances

TÉLÉPHONE 22. F. Z. 843 N. 8285 TÉLÉPHONE 22.

**CABINET DENTAIRE**  
**Léon BAUD**

TECHNICIEN - DENTISTE

Jacquet-Droz 27 LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 22.66

**Dentiers en tous genres**  
garantis sur facture par écrit

Transformations - Réparations  
Travaux modernes Traitement sans douleur  
PRIX MODÉRÉS

Dès le 1<sup>er</sup> Mai 1926

Bureau d'affaires et d'assurances  
Gérance d'immeubles

**JEAN GIANOLA**  
agent principal de  
« LA NEUCHATELOISE »

transféré **Serre 37**

TÉLÉPHONE 22 80

**Stepp-Stomac**

Prix de la boîte, Fr. 2.50

**Pharmacie MONNIER**  
Passage du centre 4

bon!

**La constipation**  
la plus ancienne et la plus invétérée ne résiste pas à l'emploi de

**LAXYL**

véritable agent régulateur des fonctions intestinales.

La boîte Fr 1 80

ans les 3 Offines des Pharmacies Réunies, La Chaix-de-Fonds.

meilleur!!

**MARIAGE**

Dame seule, désire faire la connaissance de monsieur, 28 à 35 ans, ou veuf, sans enfant, J.-indré photo. Discretion d'honneur. Offres écrites sous chiffre X. V. 9774 au Bureau de l'Impartial.

**Vitalone!!!**

**Occasion pour fiancés**

A venir à la chambre à coucher complète, en suite neuve Louis XV, noyer ciré (Fabrication Perrenoud) grand lit de milieu, armoire, etc. à 2 portes.

S'ad. au bur. de l'Impartial.

échantillon et recettes gratuits  
**VITA S.A. ALTEN**

**Mise à ban**

M. Stanislas GUMNY, maître forgeron, met à ban, la cour au Sud et à l'Est des immeubles:

Rue du Parc 51 et 51a

En conséquence, défense formelle est faite aux enfants de l'utiliser pour leurs jeux ou de prendre les petits chars et autres objets qui s'y trouvent.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

La Chaix-de-Fonds, le 12 mai 1926.

S. GUMNY.

Mise à ban permise.  
La Chaix-de-Fonds, le 12 mai 1926.

Le Président du Tribunal II  
**G. DUBOIS.**

**Pâtes Alimentaires**  
**Mercure**  
134 SUCCURSALES

**A crédit**



**Landau**

Caisse anglaise profonde, suspension courroies, bouclerie nickelée sur ressorts acier. Canote doublée, compass nickelées. Peinture à filet. Roues tout acier. Fabrication supérieure.

Payable par 10.- par mois  
Expédition dans toute la Suisse

**E. Mandowsky**  
La Chaix-de-Fonds

La crème **RAS**  
pour chaussures contient de la graisse pure.

JH-1134-FR 5559

**Mécaniciens, Electriciens,**  
monteurs, ajusteurs, etc., consultez vos connaissances techniques par l'étude chez vous et demandez grat. la brochure « La Nouvelle Voie ». — Institut d'enseignement technique MARTIN, Plainpalaix, Genève.

**Atelier**

A louer de suite petit atelier, quartier Ouest, avec logement de 3 ou 4 pièces, chambre à bains installés, balcon. Le logement ne sera libre que le 31 octobre; on louerait séparément si on le désire. Même adresse, bel appartement de 4 pièces, chambre à bains installés, balcon; situation ensoleillée, libre fin octobre. — S'adresser rue du Temple-Allemand 11B, à la Boulangerie.

**A LOUER**  
rue des Terreaux 11

**LOGEMENT**  
de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue des Terreaux 15.

**Horlogers, Pierristes**  
Retraités, etc.

Dans gran localité avec gare C. F. E. à vendre joli propriété, comprenant bâtiment ensoleillé de 3 chambres et cuisine, répliances et jardin. Eau et lumière. Petit prix et grandes facilités de paiement.

S'adresser **Etude obert PILLAUD**, notaire, Yverdon.

**Girard Sch bath**, couturier et grand s. pié s. genre soigné et courant. — Offres, écrites sous chiffre B S 9144, au bureau de l'Impartial.

**Régieuse** entremetteur réglages, petites et grands pié s. genre soigné et courant. — Offres, écrites sous chiffre B S 9144, au bureau de l'Impartial.

**Garage.** A louer un beau garage, pour petite machine, au centre de la ville. — S'adresser chez M. A. Perret, gérant, rue Numa-Droz 31